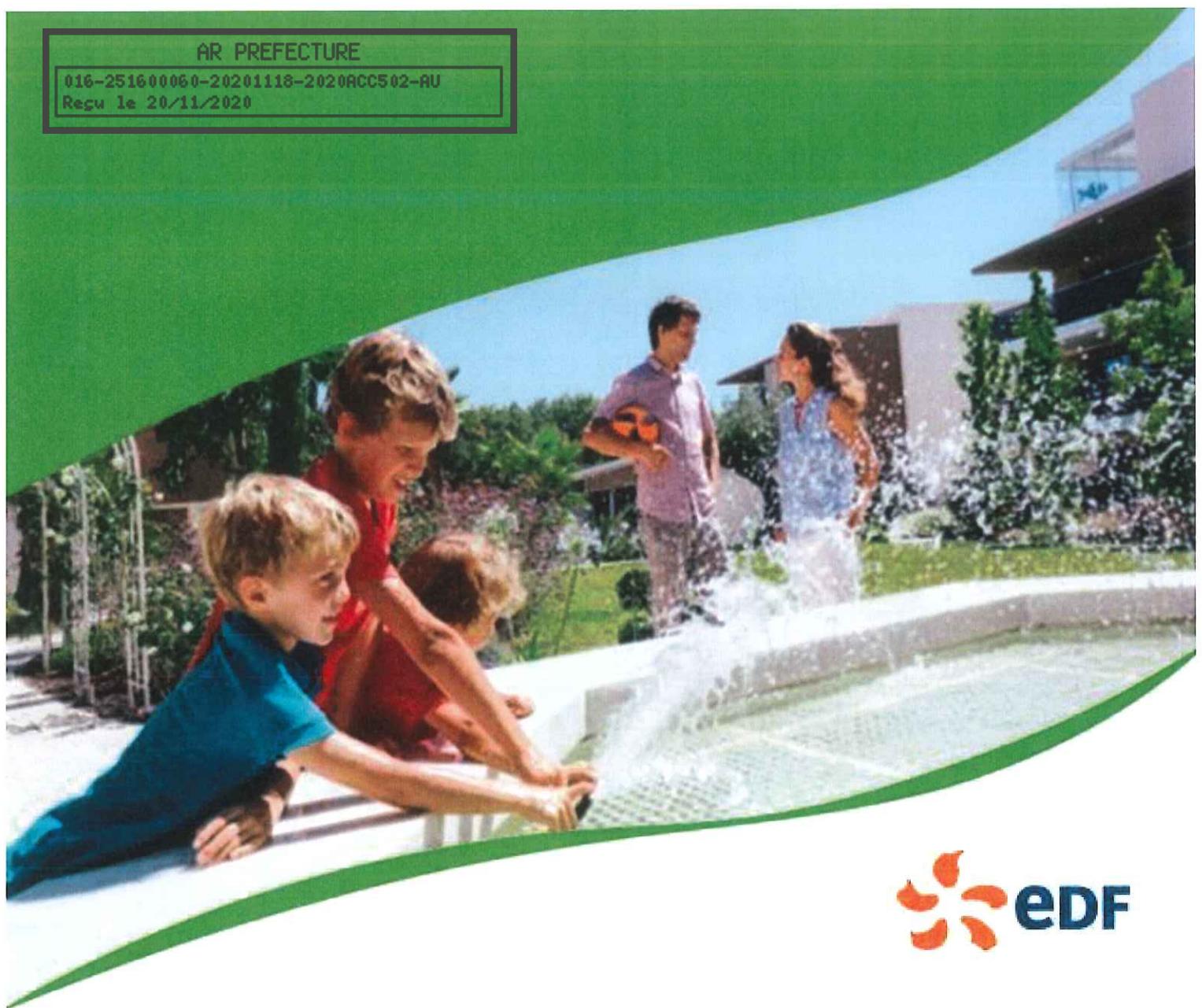


AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020



Dossier administratif

Fourniture et acheminement d'électricité segment
C5



SDEG 16



Proximité Performance Innovation Solidarité Progrès Service

Le présent dossier comporte les pièces listées ci-après :

Lettre de candidature (DC1)	3
Déclaration du candidat individuel (DC2)	8
Attestation sur l'honneur	15
Attestation de régularité fiscale	16
Attestation Vigilance (URSSAF)	17
Attestation d'assurance	19
Cotation banque de france	20
Attestation annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, mutilés de guerre et assimilés en 2019	21
Courrier attestant de la substitution du formulaire NOTI2 au profit du formulaire N°3666	22
Extrait KBIS	23
Relevé d'identité bancaire avec mandatement préalable	29
Relevé d'identité bancaire sans mandatement préalable	30
Capacités professionnelles, techniques et financières d'EDF	31
Chiffre d'affaires GROUPE EDF	53
Déclaration concernant les effectifs	54
Achat pour revente	55
Liste des opérateurs autorisés	57
Les engagements environnementaux d'EDF	58
Contrat ENEDIS - EDF	66
Attestation de livraisons et de prestations	68
Références commerciales électricité d'EDF	69
Délégation de pouvoirs région GRAND CENTRE	72



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS ET ACCORDS-CADRES

LETTRE DE CANDIDATURE (DC1)**DC1****DÉSIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹**

*Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.
En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.*

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à c ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

SDEG 16

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Fourniture et acheminement d'électricité segment C5

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020 à l'Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (en cas de non allotissement) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour le lot n°..... ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

- Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la présentation :

EDF COMMERCE GRAND CENTRE
71, avenue Édouard Michelin – 37200 TOURS

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF)
22-30, avenue de Wagram
75 008 PARIS

Coordonnées de la région qui répond

■ Adresse électronique : **DC-GC-CTS-AO-EDF@edf.fr**

■ Numéros de téléphone et de télécopie : **02 72 96 00 85**

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

SIRET (chorus) : 552 081 317 66522
SIRET (établissement) : 552 081 317 90167

- Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (*);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) Attention, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.]

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la présentation :

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

■ Adresse électronique :

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS ET ACCORDS-CADRES

DÉCLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL (DC2)
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT²

DC2

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1). En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

SDEG 16

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

Fourniture et acheminement d'électricité segment C5

² Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie.

C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#)

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*

**Électricité de France
71, avenue Édouard Michelin – 37200 TOURS**

■ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

Siège Social :

**Électricité de France (EDF)
22-30, avenue de Wagram
75 008 PARIS**

■ Adresse électronique : DC-GC-CTS-AO-EDF@edf.fr

■ Numéros de téléphone et de télécopie : **02 72 96 00 85**

■ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :*

**SIRET (Chorus) : 552 081 317 66522
SIRET (Établissement) : 552 081 317 90167**

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

SA (Société Anonyme)

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

Oui

Non.

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 2021-02-22
Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des [articles L. 2113-12, L. 2113-13](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée (article L. 5213-13 du code du travail) ou structures équivalentes	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) ou structures équivalentes	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) ou structures équivalentes	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
4.. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) ou structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

- 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'article R. 2143-15 du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des articles R. 2343-16 à R. 2343-17 du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :
(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

- 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'article R. 2143-4 du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.

(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :
E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice		
	Du 01/01/ 2019 au 31/12/2019	du 01/01/ 2018 au 31/12/2018	du 01/01/ 2017 au 31/12/2017
Chiffre d'affaires Activités de production et commercialisation	27 870 millions d'euros	26 096 millions d'euros	25 084 millions d'euros
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)			

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale (article L. 241-1 du code des assurances).
(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicité sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique)

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

*Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'[article R. 2142-3](#) du code de la commande publique auquel l'[article R. 2342-2](#) renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s) (Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(***) Pour les groupements conjoints.

(****) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 13/04/2019.

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

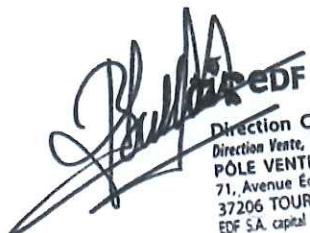
EDF déclare sur l'honneur que la prestation de fourniture et acheminement d'électricité est réalisée par des salariés régulièrement employés au regard des articles D 8254-2, L 82222-1, L 82221-5, L 8231-1, L 8241-1, L 8251-1 et L 8251-2 du Code du Travail.

Fait le 30/09/2020, à Tours

Anne-Marie BEILLON

Responsable pôle ventes entreprises et collectivités

lu et approuvé,



The handwritten signature of Anne-Marie Beillon is written over her printed title and contact information. The signature is fluid and cursive.

Direction Commerce Grand Centre
Direction Vente, Territoriales et Solutions Énergétiques
PÔLE VENTES
71, Avenue Édouard Michelin - B.P. 50608
37206 TOURS CEDEX 3
EDF S.A. capital 1 505 133 838 € - 552 051 317 RCS Paris

AR PREFECTURE
016-251600060-20201118-2020ACC502-AU
Reçu le 20/11/2020

ATTESTATION DE RÉGULARITÉ FISCALE



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 8032047

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :
SA ELECTRICITE DE FRANCE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :
22 AVENUE DE WAGRAM
75008 PARIS

N° SIREN : 552081317

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 06/04/2020

Service gestionnaire :
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
EQUIPE IFU 8
8 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX
ACCUEIL TELEPHONIQUE OU SUR RENDEZ-VOUS TLJ DE 9H A 18H
Tél. : 01 49 91 14 70
IFU8-DGE@DGFiP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

page 1/1

ATTESTATION VIGILANCE (URSSAF)



URSSAF MIDI-PYRENEES - LABEGE
RUE PIERRE ET MARIE CURIE
31061 TOULOUSE CEDEX 9

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 552081317

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

OGKARZ7F09ZY7NA

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

A TOULOUSE, le 13/07/2020

ELECTRICITE DE FRANCE
EN LA PERS REPRESENTANT LEGAL
22-30 AV DE WAGRAM
75008 PARIS 08

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

Jean DOKHELAR

NAT / UR311 / Attestation vigilance - URSSAF / 30 / 17 mars 2020

ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS

Article L. 243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

CODE DE SÉCURITÉ

OGKARZ7FO9ZY7NA

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

ELECTRICITE DE FRANCE
EN LA PERS REPRESENTANT LEGAL
22 - 30 AV DE WAGRAM
75008 PARIS 08

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 60860 salariés,
- pour une masse salariale de 383804764 euros,
- au titre du mois de juin 2020,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
ELECTRICITE DE FRANCE EN LA PERS REPRESENTANT LEGAL 22 - 30 AV DE WAGRAM 75008 PARIS 08	552081317
Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2008. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.	

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/06/2020.

Fait à : TOULOUSE
le : 13/07/2020

Le Directeur
ou son délégué(e)

Jean DOKHELAR

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

ATTESTATION D'ASSURANCE



XL Insurance

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

XL Insurance Company SE, une société européenne domiciliée 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, D02 VK30, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie), sa Succursale française : 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, TVA intracommunautaire n° FR 85 399 227 354, atteste que la société :

EDF SA
22-30 avenue de Wagram 75382 PARIS CEDEX 08 FRANCE

bénéficiaire en tant que filiale des garanties des contrats de 1^{ère} ligne n°FR00016569LI, 2^{ème} ligne n° FR00016573LI et 3^{ème} ligne n° FR00016574LI souscrits auprès de notre Société par EDF SA et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités couvertes au titre de ces contrats.

DEMEURENT EXCLUS DU PRESENT CONTRAT TOUS DOMMAGES RELEVANT DU RISQUE NUCLEAIRE.

MONTANTS DES GARANTIES :

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants :

RC Exploitation / RC Après livraison / Réception/ RC Professionnelle / RC Produits / RC Maître d'Ouvrage :
Tous dommages confondus (y compris frais de défense, avocats et experts)

(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) : 48500000 EUR par sinistre et 145000000 EUR par année d'assurance.

Il est précisé que les montants de garanties :

- forment la limite des engagements de l'Assureur pour l'ensemble des réclamations imputables au même fait dommageable et quel que soit le nombre d'Assurés aux contrats,
- constituent, lorsque la précision en est faite, l'engagement maximum de l'Assureur pour toutes les réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance,
- s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées aux contrats.

La présente attestation est valable pour la période du 1er Juillet 2020 au 30 juin 2021 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

La validité de la présente attestation qui ne peut engager l'Assureur au-delà des termes et limites des contrats auquel elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'àuprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

Fait sous le N° 2020/FR00016574LI/523770, le 27/06/2020

XL Insurance Company SE, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France - Téléphone : +33 1 56 92 80 00 [axaxd.com](http://www.axaxd.com)
XL Insurance Company SE, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée 8 St. Stephen's Green, Dublin 2, D02 VK30, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland (www.centralbank.ie).
XL Insurance Company SE, Succursale française : 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, TVA intracommunautaire n° FR 85 399 227 354.
Administrateurs: P.R.Eradbrook (UK), J.R.Harris (UK), B.R.P.Joseph (UK), Y.Slattery, P. Wilson (UK), D. Palici-Chehab (FR), J. O'Neill, H. Browne

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

COTATION BANQUE DE FRANCE

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
LE DIRECTEUR RÉGIONAL

Monsieur Jean-Bernard LEVY
Directeur Général
ELECTRICITE DE FRANCE
22-30 Avenue de Wagram
75008 PARIS 08 EME

V/Réf : 552 081 317
N/Réf : parisladefense.ent@banque-france.fr

Paris – la Défense, le 12 juillet 2019

Monsieur le Directeur Général,

Je vous informe que, sur la base des comptes consolidés arrêtés au **31.12.2018** et après prise en compte de l'ensemble des éléments du dossier, votre Groupe a reçu la cotation **A3**.

Cette cotation a pour objectif d'apprecier le risque de crédit présenté par votre Groupe. Elle est composée:

- d'une cote d'activité, exprimée par une lettre qui correspond à la taille du Groupe appréciée sur la base de son chiffre d'affaires.
- d'une cote de crédit, attribuée dans le cadre d'une échelle comprenant 12 valeurs significatives (3++, 3+, 3, 4+, 4, 5+, 5, 6, 7, 8, 9 et P, de la cote la plus favorable à la moins favorable) ; elle exprime la capacité du Groupe à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans.

Vous trouverez dans le document joint des éléments d'information additionnels. La cotation Banque de France est également présentée sur notre site internet :
<https://entreprises.banque-france.fr/page-sommaire/comprendre-la-cotation-banque-de-france>.

Je reste à votre disposition pour organiser un entretien, au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaiterez sur la cotation attribuée à votre Groupe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Pascal PREVET

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fiben, fichier qui a reçu une autorisation de la Cnil (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987, confirmée par la délibération n° 2009-498 du 17 septembre 2009), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous.
Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.

EDF CEDEX - 2 AVENUE SAMARITAN - CS 12069 - 92165 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉLÉPHONE : 01 41 15 65 65 - TÉLÉFAX : 01 41 15 72 42 - [WWW.EDF.FR](http://www.edf.fr)

AR PREFECTURE
016-251600060-20201118-2020ACC502-AU
Reçu le 20/11/2020

ATTESTATION ANNUELLE OBLIGATOIRE D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS, MUTILÉS DE GUERRE ET ASSIMILÉS EN 2019



EDF – TETE DE DIRECTION COMMERCE

20 PLACE DE LA DEFENSE
92800 PUTEAUX

Bagneux, le 24/07/2020

Objet : Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés - attestation de conformité à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

Attestation de conformité N° 2020/07/24/01 au titre de l'année 2019

SIRET : 55208131775150

Code APE : 3513Z

Vu les articles L.5212-1 et suivants du Code du travail,

Vu l'article 45 du Code des marchés publics,

Vu la déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés au titre de l'année 2019 émanant de l'établissement :

EDF – TETE DE DIRECTION COMMERCE

Atteste :

que cet établissement a correctement souscrit la Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés au titre de l'année 2019 par les modalités de mise en œuvre prévues par le Code du travail.

Je vous prie d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Général,
Didier EYSSARTIER

192 avenue Aristide Briand – 92 226 BAGNEUX Cedex
Tel : 01 46 11 00 11 – Fax : 01 46 11 00 12

Siren 349 958 876 – APE 9499 Z



Plus d'infos sur www.agefiph.fr

AR PREFECTURE
016-251600060-20201118-2020ACC502-AU
Reçu le 20/11/2020

COURRIER ATTESTANT DE LA SUBSTITUTION DU FORMULAIRE NOTI2 AU PROFIT DU FORMULAIRE N°3666



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
8 RUE COURTOIS
93505 PANTIN CEDEX
TEL : 01.49.91.15.30
FAX : 01.49.91.12.21
Mél : lfp10-dge@dgfip.finances.gouv.fr

Pantin, le 9 septembre 2014

ÉLECTRICITÉ DE France SA
22 AVENUE DE WAGRAM
75008 PARIS

Affaire suivie par : LFU10
Accueil téléphonique entre 9H et 18H du lundi au vendredi
Réception sur rendez-vous entre 9H et 18H du lundi au vendredi

Objet : délivrance d'une attestation fiscale

Madame, Monsieur,

Depuis janvier 2010, les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés et assujetties à la TVA peuvent obtenir en ligne leur attestation fiscale n°3666 (attestation de régularité fiscale), demandée pour l'attribution de marchés publics, à partir du service « consulter mon compte fiscal » de leur espace abonné. Vous pouvez également obtenir l'attestation sociale dématérialisée, à partir du site www.urssaf.fr, en adhérant au service mon URSSAF en ligne.

Pour accéder à ce service, vous devez disposer d'un espace abonné et adhérer au service « consulter mon compte fiscal ». la création de l'espace abonné est possible avec un identifiant et un mot de passe ou avec un certificat.

Quelles sont les modalités d'obtention de l'attestation n°3666 ?

Si vous êtes à jour de vos obligations déclaratives et de paiements, vous pouvez éditer vous-même l'attestation fiscale n°3666 qui sera datée, comportera un numéro de délivrance unique et le cachet du service administratif gérant votre dossier fiscal. Les attestations fiscales délivrées via le compte fiscal seront acceptées par l'ensemble des personnes publiques habilitées dans le cadre de l'attribution de marchés publics.

L'attestation n°3666 remplace-t-elle le formulaire NOTI2 (ex-DC7) ?

Les entreprises peuvent être amenées à fournir des certificats de l'administration fiscale attestant du respect de leurs obligations fiscales (déclaratives et paiements), notamment pour concourir aux marchés publics.

Jusqu'à présent, pour obtenir ces attestations vous deviez compléter le formulaire NOTI2 (ex-DC7) et l'adresser à la DGE accompagné des certificats sociaux attestant du respect de vos obligations auprès de l'URSSAF. Ce document unique NOTI2 (ex-DC7) regroupe le volet fiscal (équivalent de l'attestation n°3666) et le volet social, il est utile au moment de la notification d'un marché et non de la déclaration du candidat au marché.

L'attestation n°3666 accompagnée des certificats sociaux remplace donc le formulaire NOTI2 (ex-DC7) auprès des personnes publiques habilitées dans le cadre de l'attribution des marchés publics.

Votre équipe IFU dont les coordonnées figurent en en-tête de ce courrier, est à votre disposition pour vous apporter toutes précisions complémentaires.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

François BAKEXOLO NOANGA

« La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impotsgouv.fr et auprès de votre service des impôts ».



EXTRAIT KBIS

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 1955B08131

Code de vérification : zvowPIAkjz
<https://www.infogreffe.fr/controlc>

*Extrait Kbis*

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 6 juillet 2020

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	552 081 317 R.C.S. Paris
<i>Date d'immatriculation</i>	17/06/1955
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	ELECTRICITE DE FRANCE
<i>Sigle</i>	E.D.F.
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Capital social</i>	1 551 810 543,00 EUROS
<i>Adresse du siège</i>	22-30 avenue de Wagram 75008 Paris
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 19/11/2103
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES*Président du conseil d'administration - Directeur général*

<i>Nom, prénoms</i>	Levy Jean-Bernard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 18/03/1955 à Suresnes (92)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	6 rue Dufrénoy 75116 Paris

Administrateur représentant l'Etat

<i>Nom, prénoms</i>	Vial Martin
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 08/02/1954 à Lyon 6ème (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	19 rue d'Édimbourg 75008 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Simon Marie-Christine
<i>Nom d'usage</i>	Lopetit
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 27/08/1961 à Morlaix (29)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	8 rue Meissonier 75017 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	De Botton Colletto
<i>Nom d'usage</i>	Lewiner
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 19/09/1945 à Le Caire (EGYPTE)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	7 avenue de Suresnes 92210 Saint-Cloud

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Parisol Laurence
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 31/08/1959 à Luxeuil-les-Bains (70)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	5 place de la Sorbonne 75005 Paris

Administrateur

R.C.S. Paris - 07/07/2020 - 08:45:32

page 1/6

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU
Reçu le 20/11/2020

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris
1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 1955B08131

<i>Nom, prénoms</i>	Baconnet Claire
<i>Nom d'usage</i>	Pedini
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 13/06/1965 à Vendôme (41)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	6 rue Lecomte de Lisle 75016 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Cotinaud Michèle
<i>Nom d'usage</i>	Rousseau
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 12/09/1957 à Marseille 12ème (13)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	31 rue Robert De Flers 75015 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Cromel Bruno
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 27/09/1965 à Saint-Brieuc (22)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	202 avenue du Maine 75014 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Donoyel Gilles
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 04/08/1954 à Annemasse (74)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	42 avenue Charles Floquet 75007 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Petitcolin Philippe
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 28/09/1952 à Saint-Mihiel (55)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	62 boulevard Flandrin 75116 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Delautre François
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 15/11/1963 à Saint-Marcellin (38)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	56 avenue Paul Doumer 75116 Paris

Administrateur

<i>Nom, prénoms</i>	Bédague Véronique
<i>Nom d'usage</i>	Ilamilus
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 20/01/1964 à Wavrans-sur-l'Aa (62)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	9 rue Jean-Baptiste Marly 94220 Charenton-le-Pont

Administrateur représentant les salariés

<i>Nom, prénoms</i>	RIGNAC Jean-Paul
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 13/05/1962 à RODEZ (12)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	23 avenue des Acacias Montcourt 77140 MONTCOURT FROMONVILLE

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU
Reçu le 20/11/2020

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris
1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 1955B08131

Administrateur représentant les salariés

Nom, prénoms Chorin Jacky
Date et lieu de naissance Le 22/04/1959 à Caudebec-en-Caux (76)
Nationalité Française
Domicile personnel 64 rue de Strasbourg 92400 Courbevoie

Administrateur représentant les salariés

Nom, prénoms Taxil Christian
Date et lieu de naissance Le 05/04/1975 à Chaumont (52)
Nationalité Française
Domicile personnel 79 rue vieille Saint-Martin 95800 Courdimanche

Administrateur représentant les salariés

Nom, prénoms Rodel Vincent
Date et lieu de naissance Le 30/07/1965 à Lyon 7ème (69)
Nationalité Française
Domicile personnel 11 quai Paul Sedaillan 69009 Lyon

Administrateur représentant les salariés

Nom, prénoms Granger Karine
Date et lieu de naissance Le 23/11/1967 à Paray-le-Monial (71)
Nationalité Française
Domicile personnel Petit Villard 73370 La Chapelle-du-Mont-du-Châtel

Administrateur représentant les salariés

Nom, prénoms Bordenave Claire
Date et lieu de naissance Le 23/06/1962 à Pau (64)
Nationalité Française
Domicile personnel 58 rue Quincampoix 75004 Paris

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination DELOITTE ET ASSOCIES
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 6 place de la Pyramide Nanterre PARIS LA DEFENSE 92908 Nanterre CEDEX
Immatriculation au RCS, numéro 572 028 041 Nanterre

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination KPMG SA
Forme juridique Société anonyme
Adresse Tour Eqho 2 avenue Gambetta 92066 Paris la Défense CEDEX
Immatriculation au RCS, numéro 775 726 417 Nanterre

SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

- Mention n° 98915 du 07/06/2002

SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION :
DENOMINATION HOLDING DE VALORISATION FONCIERE ET
IMMOBILIERE (114) FORME JURIDIQUE ANONYME SIEGE SOCIAL
44 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS RCS 380 414 599

- Mention n° 301 du 22/10/2012

SOCIETE AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION :
DENOMINATION CENTRALE SIDERURGIQUE DE RICHEMONT
FORME JURIDIQUE Société anonyme SIEGE SOCIAL Richemont 57270
Uckango RCS 785 580 333 Thionville

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 1955B08131

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	22-30 avenue de Wagram 75008 Paris
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	PRODUCTION, TRANSPORT, DISTRIBUTION, NÉGOCE, ET FOURNITURE D'ÉNERGIES ET TOUS SERVICES ASSOCIÉS, EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER, AINSIQUE TOUTE ACTIVITÉ S'Y RATTACHANT DE MANIÈRE DIRECTE OU INDIRECTE
<i>Date de commencement d'activité</i>	09/04/1946
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AUTRE ETABLISSEMENT DANS LE RESSORT

<i>Adresse de l'établissement</i>	9 avenue Poncelet 75008 Paris
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Production, transport, distribution, négoce et fourniture d'énergies et tous services associés, en France et à l'étranger, ainsique toute activité s'y rattachant de manière directe ou indirecte
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/10/2003
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Bourg-en-Bresse
R.C.S. Saint-Quentin
R.C.S. Manosque
R.C.S. Gap
R.C.S. Antibes
R.C.S. Nice
R.C.S. Aubenas
R.C.S. Sedan
R.C.S. Foix
R.C.S. Troyes
R.C.S. Narbonne
R.C.S. Rodez
R.C.S. Aix
R.C.S. Marseille
R.C.S. Caen
R.C.S. Aurillac
R.C.S. Angoulême
R.C.S. La Rochelle
R.C.S. Bourges
R.C.S. Brive
R.C.S. Ajaccio
R.C.S. Dijon
R.C.S. Besançon
R.C.S. Romans
R.C.S. Evreux
R.C.S. Chartres
R.C.S. Nîmes
R.C.S. Toulouse

R.C.S. Paris - 07/07/2020 - 08:45:32

page 4/6

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris

1 QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 1955B08131

R.C.S. Bordeaux

R.C.S. Libourne

R.C.S. Béziers

R.C.S. Montpellier

R.C.S. Rennes

R.C.S. Tours

R.C.S. Grenoble

R.C.S. Vienne

R.C.S. Lons-le-Saunier

R.C.S. Le Puy-en-Velay

R.C.S. Nantes

R.C.S. Orléans

R.C.S. Angers

R.C.S. Cherbourg

R.C.S. Reims

R.C.S. Chaumont

R.C.S. Nancy

R.C.S. Bar-le-Duc

R.C.S. Metz

R.C.S. Thionville

R.C.S. Dunkerque

R.C.S. Lille-Métropole

R.C.S. Douai

R.C.S. Compiègne

R.C.S. Arras

R.C.S. Clermont-Ferrand

R.C.S. Pau

R.C.S. Tarbes

R.C.S. Perpignan

R.C.S. Strasbourg

R.C.S. Colmar

R.C.S. Mulhouse

R.C.S. Lyon

R.C.S. Chalon sur Saône

R.C.S. Chambéry

R.C.S. Annecy

R.C.S. Dieppe

R.C.S. Le Havre

R.C.S. Rouen

R.C.S. Meaux

R.C.S. Melun

R.C.S. Evry

R.C.S. Versailles

R.C.S. Amiens

R.C.S. Albi

R.C.S. Draguignan

R.C.S. Toulon

R.C.S. Avignon

R.C.S. Poitiers

R.C.S. Limoges

R.C.S. Paris - 07/07/2020 - 08:45:32

page 5/6

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

Greffie du Tribunal de Commerce de Paris

LOCALE DE LA CORSE

75198 PARIS CEDEX 04

N° de gestion 1955B08131

R.C.S. Epinal

R.C.S. Nanterre

R.C.S. Bobigny

R.C.S. Créteil

R.C.S. Cayenne

R.C.S. Saint-Denis de La Réunion

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention n° I*

REIMMATRICULATION DU NO 260 979 B

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE AVEC MANDATEMENT PRÉALABLE

LA POSTE
CENTRE FINANCIER DE PARIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Veuillez trouver ci-joint mes références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements sur mon compte

— Intitulé du compte —	— Code banque —	— Code guichet —	— Numéro de compte —	— Clé RIB —
EDF DIVISION ENTREPRISES	20041	00001	5751926Y020	37
Domiciliation CENTRE FINANCIER DE PARIS				
N° de compte international - International Banking Account (IBAN)				
FR15 2004 1000 0157 5192 5Y02 037				
Domiciliation - Bank Identification Code (BIC) PSSTFRPPPAP				
— Cadre réservé au destinataire du relevé —				

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE SANS MANDATEMENT PRÉALABLE

LA POSTE
CENTRE FINANCIER DE PARIS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Veuillez trouver ci-joint mes références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements sur mon compte

—Intitulé du compte—

EDF DIVISION ENTREPRISES

**DCECL CT GC SMP
22 AVENUE DE WAGRAM
75008 - PARIS**

Code banque—Code guichet—Numéro de compte—Clé RIB

20041 00001 5751915M020 85

Domiciliation **CENTRE FINANCIER DE PARIS**

N° de compte International - International Banking Account (IBAN)-

FR93 2004 1000 0157 5191 5M02 085

Domiciliation - Bank Identification Code (BIC) **PSSTFRPPPAP**

Cadre réservé au destinataire du relevé

--

EDF SA est présente sur les métiers de l'électricité et du gaz naturel tels que la commercialisation de ces énergies, les services d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie.

EDF accompagne les collectivités, les bailleurs sociaux, les entreprises et les professionnels en contribuant à améliorer la performance énergétique de leurs sites, notamment en les aidant à réduire leur facture énergétique et à s'inscrire dans la transition énergétique.

Les **villes et territoires** doivent concilier attractivité territoriale et développement responsable. EDF répond aux besoins des acteurs du développement des territoires en identifiant les différentes solutions et services énergétiques possibles. En région, **45 Directeurs de développement** sont présents sur l'ensemble des territoires afin qu'EDF réponde au mieux aux besoins des métropoles, communautés urbaines, villes moyennes et rurales.

VENTES EDF EN FRANCE

La direction Commerce

EDF regroupe ses activités de commercialisation en France (hors Outre-mer et Corse) au sein de la **Direction Commerce**.

EDF commercialise en France de l'énergie souvent associée à des services. Ce sont près de **29 millions de points de livraison** qui sont alimentés par des offres EDF (hors Outre-mer et Corse). EDF s'engage pour mériter la confiance de ses clients en pratiquant un marketing responsable à travers des **offres commerciales transparentes, simples et lisibles**.

Nos chiffres en 2019



Sur le marché de l'**électricité**, les ventes d'EDF ont été élevées en 2019 à **264 TWh** hors cession aux Entreprises Locales de Distribution (ELD).

EDF propose des offres de **fourniture de gaz** destinées à tous ses segments de clientèle. En 2019, EDF a commercialisé **31 TWh** de gaz.

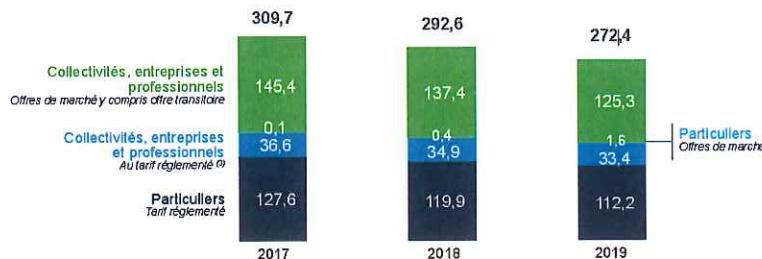
Au-delà des offres de fourniture d'électricité et de gaz, EDF accompagne ses clients en proposant des offres d'efficacité énergétique, et de nouvelles solutions énergétiques décentralisées.

Évolution des ventes sur les trois dernières années

FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE

(en TWh)

Ventes aux clients finals⁽¹⁾⁽²⁾



(1) Données arrondies au siècle

(2) Ventes aux clients finals EDF

(3) Tariifs professionnels, ELD (Entreprise Locale de Distribution) autorisés de vente, établis l'an. Int. 2015/16 qui perdurent au-delà de 2015

L'action d'EDF auprès des clients collectivités territoriales, bailleurs sociaux, Entreprises

Dans la transition énergétique, EDF répond de manière adaptée aux besoins des **collectivités et établissements publics** à décision décentralisée (hôpitaux, universités et grandes écoles, chambres de commerce et d'industrie, CROUS, ports et aéroports).

En tant qu'opérateur du secteur concurrentiel, EDF agit pour ces clients dans trois domaines :

- la **fourniture d'électricité et de gaz à prix de marché**, répondant à leurs problématiques énergétiques (proposition d'offres et de solutions adaptées aux besoins décrits dans les appels d'offres) ;
- le **développement d'offres et de services** en matière de transition énergétique :
 - Plan Climat Air Énergie Territorial,
 - écoquartiers,
 - production locale,
 - éclairage public,
 - mobilité électrique,
 - efficacité énergétique des bâtiments, etc. ;
- par ailleurs, au titre de ses missions de service public, EDF est en charge de :
 - la signature des contrats de concession pour la mission de fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente,
 - la fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente,
 - la **lutte contre la précarité énergétique**.

En 2019, la **satisfaction** globale vis-à-vis d'EDF Collectivités est stable à **9 clients sur 10 satisfaits ou très satisfaits**.

Un accompagnement spécifique des collectivités et bailleurs sociaux

EDF a développé des offres adaptées aux besoins **des collectivités et des bailleurs sociaux** :

- solutions et services énergétiques locaux,
- conseils pour la *smartcity* (politique énergétique, énergie renouvelable, éclairage, mobilité);
 - ou encore contribution à la **lutte contre la précarité énergétique**.

Des dispositifs spécifiques sont également proposés pour améliorer l'efficacité énergétique des logements sociaux :

- l'offre «montant de charges» pour la valorisation des CEE
- ou la prime rénovation.

Des conventions sont ainsi signées avec des collectivités territoriales portant sur la maîtrise de la demande de l'énergie sur leur territoire. Par ailleurs, les collectivités dotées de compétences dans le domaine de l'énergie, organisent sur leur territoire des actions spécifiques en matière de transition énergétique et d'énergies renouvelables. EDF finance des programmes CEE notamment pour les **collectivités** (TEPCV ou encore « Watt à l'école » par exemple).

Le dispositif « Montant de charges » destiné aux **bailleurs sociaux** vise à améliorer l'efficacité énergétique des logements sociaux au travers du dispositif des CEE. En 2019, 190 000 logements sociaux ont fait l'objet d'un accompagnement pour des travaux de rénovation.

I. Capacités professionnelles

1.1. Dénomination sociale, adresse et numéro de téléphone du siège social

- La dénomination de la Société est : « **Électricité de France** ».
- La Société peut aussi être légalement désignée par le seul sigle « **EDF** ».
- Le siège social est à Paris 8e, 22-30, avenue de Wagram.
- Le numéro de téléphone est + 33 (0) 1 40 42 22 22

1.2. Forme juridique

Depuis le 20 novembre 2004, EDF est une société anonyme à Conseil d'administration régie par les lois et règlements applicables aux sociétés commerciales, notamment le Code de commerce, dans la mesure où il n'y est pas dérogé par des dispositions plus spécifiques telles que, notamment, la Loi n° 46-628 du 8 avril 1946, la Loi n° 83-675 du 26 juillet 1983, la Loi n° 2000-108 du 10 février 2000, la Loi du 9 août 2004, la Loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie et par ses statuts.

1.3. Date de création

EDF a été constituée, en vertu de la Loi n° 46-628 du 8 avril 1946, sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC). EDF a été transformée en société anonyme par la Loi du 9 août 2004 et le décret du 17 novembre 2004. La durée de la Société est de 99 ans à compter du 20 novembre 2004, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

1.4. Capital social

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève à 1 551 810 543 euros composé de 3 103 621 086 actions entièrement souscrites et libérées d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune et détenues :

- à 83,58 % par l'État,
- 14,92 % par le public (institutionnels et particuliers),
- 1,34 % par les salariés et anciens salariés du Groupe
- 0,16 % d'actions auto-détenues.

En juin 2019, le paiement en actions d'une partie du solde sur dividendes au titre de l'exercice 2018 s'est traduit par une augmentation du capital social de 20 millions d'euros et une prime d'émission de 431 millions d'euros, suite à l'émission de 40 701 950 actions nouvelles. Les formalités liées à cette opération ont été finalisées en juin 2019.

En décembre 2019, le paiement en action d'une partie de l'acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2019 s'est traduit par une augmentation de capital social de 27 millions d'euros et une prime d'émission de 403 millions d'euros, suite à l'émission de 52 651 460 actions nouvelles.

Conformément aux dispositions de l'article L. 111-67 du Code de l'énergie, l'État doit détenir à tout moment plus de 70 % du capital social.

1.5. Codes NAF (numéros APE)

Siège social EDF

- Siège social - Groupe EDF : activité : Production d'électricité
 - Code APE : 401E
 - Code NAF : 3511 Z

Direction Commerce

- EDF Direction Commerce : commerce d'électricité
 - Code NAF : 3514 Z

1.6. Numéro du TVA intracommunautaire

VAT EU FR 03 55 20 81 317

1.7. Ressources humaines

EDF SA

Au 31 décembre 2019, l'effectif total d'EDF SA s'élève à **63 701 salariés** qui se répartissent de la façon suivante :

EDF SA : Répartition par collège	2019	2018	2017
Cadres	29 214	29 229	29 479
Maîtrise	29 015	29 767	30 517
Exécution	5 471	6 088	6 507
Total	63 701	65 084	66 503

EDF SA : Répartition Hommes / Femmes dans le collège Cadres	2019	2018	2017
Hommes	20 411	20 538	20 822
Femmes	8 803	8 691	8 657
Total	29 214	29 229	29 479

EDF SA : Intégration professionnelle	2019	2018	2017
Collaborateurs en situation de handicap	2 270	2 276	2 207

EDF SA : Embauches	2019	2018	2017
Nombre de personnes embauchées	1 189	1 169	1 757

EDF SA : Formation	2019	2018	2017
Nombre de salariés ayant bénéficié d'au moins une formation	53 691	57 674	59 000

1.8. Conseil d'Administration

Composition :

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité et veille à leur mise en œuvre. Il délibère sur les principales orientations stratégiques, économiques, financières ou technologiques ainsi que sur les sujets que la loi lui a expressément confiés ou qu'il s'est réservés. Son fonctionnement est organisé par un règlement intérieur.

Le Président du conseil d'administration (CA) est **Monsieur Jean Bernard Levy**, Président Directeur Général d'EDF.

L'extrait K-Bis établit la liste des Administrateurs d'EDF.

1.9. Comité exécutif EDF

Direction Générale

Le Président-Directeur Général **Monsieur Jean Bernard Levy** s'appuie sur un **Comité exécutif** au sein duquel sont représentés l'ensemble des métiers du Groupe.

Ce Comité est une **instance de décision**, de réflexion et de concertation sur les sujets opérationnels et stratégiques du Groupe. Il examine tous les dossiers de fond et d'actualité significatifs pour le Groupe, suit les objectifs et les résultats opérationnels et contribue à la gestion et à l'anticipation des enjeux majeurs pour le groupe EDF.



Jean Bernard Levy

Il examine et autorise les projets significatifs, en particulier les projets d'investissement ou de désinvestissement du Groupe dont les montants dépassent certains seuils, dans le respect le cas échéant de la gouvernance des filiales cotées du Groupe. Le Comité exécutif se réunit en principe chaque semaine.

Afin de renforcer l'instruction et le suivi des projets, un Comité des engagements du Comité exécutif examine de manière approfondie les projets les plus significatifs en fonction de l'ampleur des engagements ou des risques encourus avant décision du Comité exécutif. Aucun dossier d'investissement ne peut être proposé à l'examen du Conseil d'administration sans avoir reçu l'aval de ce Comité.

Au 13 mars 2020, date du dépôt du document d'enregistrement universel, le Comité exécutif compte douze membres et un Secrétaire, en voici la liste :

Noms	Fonctions
Jean-Bernard Lévy	Président-Directeur Général
Marc Benayoun	Directeur Exécutif Groupe en charge du pôle Clients, Services et Territoires. Il supervise Edison et les activités gazières ⁽¹⁾
Bruno Bensasson	Directeur Exécutif Groupe en charge du pôle Énergies Renouvelables, Président-Directeur Général d'EDF Renouvelables
Béatrice Buffon	Directrice Exécutive Groupe en charge de la Direction Internationale ⁽⁴⁾
Christophe Carval	Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction des Ressources Humaines Groupe
Xavier Girre	Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction Financière Groupe
Véronique Lacour	Directeur Exécutif Groupe en charge de la Transformation et de l'Efficacité Opérationnelle
Cédric Lewandowski	Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction du Parc Nucléaire et Thermique ⁽²⁾
Alexandre Perra	Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction Innovation, Responsabilité d'Entreprise et Stratégie ⁽³⁾
Simone Rossi	Directeur Exécutif Groupe, Directeur Général d'EDF Energy
Pierre Todorov	Directeur Exécutif Groupe en charge du Secrétariat Général du Groupe
Xavier Ursat	Directeur Exécutif Groupe en charge de la Direction Ingénierie et Projets Nouveau Nucléaire

Paul-Marie Dubée assure le Secrétariat du Comité exécutif, il est Directeur en charge de la coordination exécutive et des relations gouvernementales.

(1) Marc Benayoun a succédé à Henri Lafontaine dans ses fonctions à compter du 1^{er} juillet 2019.

(2) Cédric Lewandowski a succédé à Philippe Sasseligne dans ses fonctions à compter du 1^{er} juillet 2019.

(3) Alexandre Perra a succédé à Cédric Lewandowski dans ses fonctions à compter du 1^{er} juillet 2019.

(4) Béatrice Buffon a succédé à Marianne Laigneau dans ses fonctions à compter du 10 février 2020.

Composition du Comité exécutif



Marc Benayoun



Bruno Bensasson



Béatrice Buffon



Christophe Carval



Xavier Girre



Véronique Lacour



Cédric Lewandowski



Alexandre Perra



Simone Rossi



Pierre Todorov



Xavier Ursat



Paul-Marie Dubée

1.10. Un interlocuteur commercial dédié

Notre organisation commerciale

La Direction Commerce se compose de deux grands marchés :

- le Marché d'Affaires (Entreprises et Clients publics)
- et le Marché des Clients Particuliers.



Direction Commerce

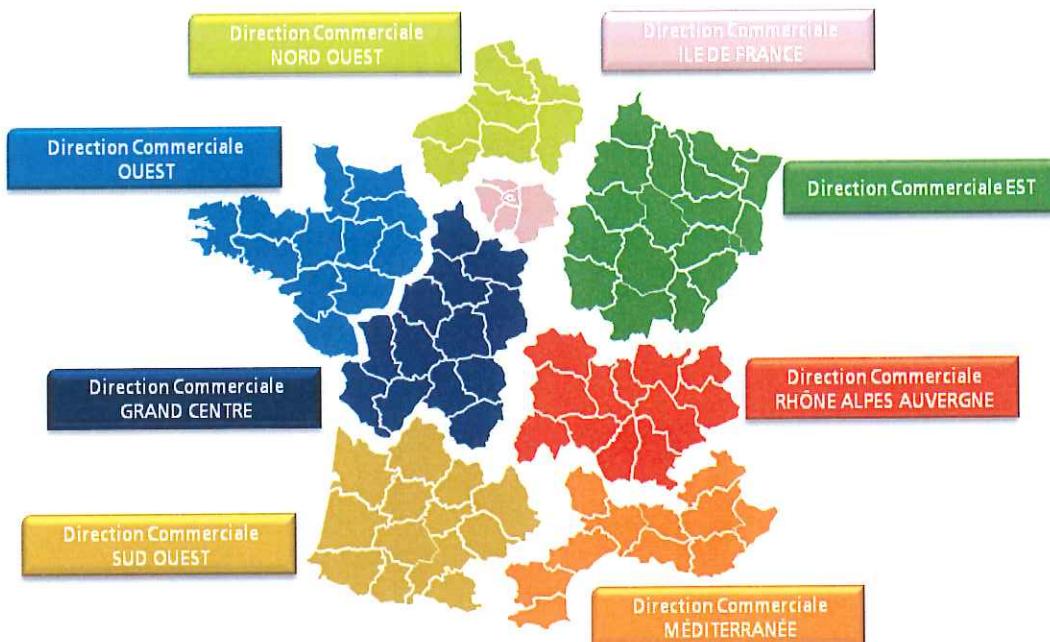
Edf commerce en région Pour être au plus proche de vos sites, la Direction Commerce comporte huit Directions Commerciales Régionales et d'une Direction Grands Comptes.



Nos Directions Commerciales régionales

Equipe commerciale

Pendant toute la durée du contrat, vous bénéficierez d'une équipe technico-commerciale au plus proche de votre site de consommation. **Votre interlocu-**



Notre savoir-faire à votre service

SOLUTIONS CLIENTS D'EDF EN FRANCE : UNE RELATION RECONNUE, INNOVANTE ET DIGITALE

29 millions de comptes clients EDF dont plus de 1,5 millions en gaz

Sur le marché électrique, 264 TWh commercialisés en 2019

Sur le marché du gaz, plus de 31 TWh commercialisés en 2019



Un haut niveau de satisfaction client en France

Clients salariés

ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

COLLECTIVITÉS

PARTICULIERS

9 clients sur 10

Le saviez-vous ?

Tous les Centres de Relation Client d'EDF sont implantés en France. Ils participent au maintien de bassins d'emplois partout sur le territoire. EDF a à cœur de faire valoir le choix de ce modèle social. Un choix partagé par les Français puisque 94% d'entre eux considèrent qu'un service client basé en France est important¹⁹.

EDF réaffirme sa volonté de poursuivre sa démarche de labellisation engagée depuis plus de 10 ans qui est une composante essentielle de sa stratégie en tant qu'employeur responsable. Le prochain label retenu par EDF permettra d'adopter un référentiel exigeant basé sur la norme ISO 26 000. Il valorisera tant la qualité des pratiques sociales de l'entreprise en matière de relation client, notamment par la formation des Conseillers client ou l'attention portée à leurs conditions de travail, que ses choix d'implantation.

Proximité et relation client personnalisée, humaine et digitale



- 5 000 conseillers clients au service des Particuliers
- 300 conseillers « solidarité »
- Des équipes commerciales dans 8 Directions Régionales au service des Entreprises et Collectivités
- Des équipes toutes basées en France, au plus proche des Clients

Une évolution continue de nos offres et services : innover pour nos clients et avec nos clients



¹⁹ Hors Corse et outre-mer
²⁰ Source : Etude Consommateurs AFRC 2017

SOLUTIONS CLIENTS

Notre savoir commercial sur l'ensemble des marchés

SOLUTIONS CLIENTS D'EDF EN FRANCE : MARCHÉ D'AFFAIRES (ENTREPRISES, PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITÉS)

EDF se positionne comme *business partner* de proximité pour accompagner ses clients dans la transition énergétique et leurs enjeux de compétitivité.

Des offres d'énergie adaptées à tous les besoins

- Des offres de fourniture d'électricité et de gaz adaptées aux attentes des clients : offres personnalisées, offres à prix garantis, offres à prix différenciés par tranche horaire et par saison (Flexible, HC/HP, Matina, Estivia)...
- Des offres packagées pour plus de simplicité avec le pack Performance (Contrat Garanti et service SuiviConso).
- La possibilité de choisir une option Énergie Renouvelable quelque soit l'offre choisie.

Une gamme de services enrichie

- Des services pour faciliter la gestion des contrats : facture électronique, facturation regroupée...
- Des outils de maîtrise et pilotage des consommations des énergies et des fluides: Suivi et Analyse Conso, Expertise Conso.
- Des services d'assistance dépannage en électricité, gaz et plomberie, enrichis avec les garanties vitrerie et serrurerie.
- Des services de proximité pour les professionnels : lors de leur installation avec Bénéfices-Pro et à tout moment sur la plateforme IzI-by-edf.
- Des services d'accompagnement dans la transition énergétique : autoconsommation, mobilité, CEE, accompagnement au management énergétique et ISO 50001

Une relation omnicanale et personnalisée

- Une relation client personnalisée, humaine et digitale : conseillers en France, de l'information à chaque étape du parcours client, sites internet et espace Client dédié permettant de retrouver les éléments essentiels de son contrat et sa facturation. Il permet également de transmettre des demandes en ligne.
- Des interactions par SMS et Web Call Back : des conversations SMS entre les conseillers et les clients pour répondre à leurs demandes. Les clients peuvent aussi demander à être rappelés quand ils le souhaitent.
- Des outils spécifiques pour les grands clients : Business Board pour suivre l'optimisation du sourcing et envoyer des ordres d'achats en un seul clic.

Chiffres clés

 **4.2 millions**
De visiteurs uniques sur les sites visiteurs et espaces clients

 **330 000**
Pages de la foire aux questions consultées

 **866 000**
Factures téléchargées

Un accompagnement spécifique des collectivités et bailleurs sociaux

EDF a développé des offres adaptées aux besoins des collectivités et des bailleurs sociaux : solutions et services énergétiques locaux, conseils pour la smartcity (politique énergétique, énergie renouvelable, éclairage, mobilité) ; ou encore contribution à la lutte contre la précarité énergétique. Des dispositifs spécifiques sont également proposés pour améliorer l'efficacité énergétique des logements sociaux : l'offre « montant de charges » pour la valorisation des CEE ou la prime rénovation.



SOLUTIONS CLIENTS

EDF un business partner de proximité

1.11. Une entreprise responsable

Les Objectifs de Responsabilité d'Entreprise (ORE)

Les six Objectifs de Responsabilité d'Entreprise (ORE) annoncés lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2016 traduisent l'engagement du Groupe dans sa transformation stratégique en résonance aux **17 objectifs de développement durable de l'ONU** ; si ces derniers ne s'adressent pas directement aux entreprises, ils ne sauraient être atteints sans leur contribution active.

Ces ORE ambitieux fixent une feuille de route pour les métiers et filiales du Groupe pour réussir **CAP 2030** ; six thèmes majeurs ont été retenus. Trois d'entre eux sont liés à l'environnement et aux ressources naturelles : **le climat, la biodiversité, et l'efficacité énergétique**. Trois autres permettent d'inscrire sur le long terme **l'engagement social et sociétal d'EDF** : l'accompagnement des populations les plus fragiles et l'accès à l'électricité, la mise en place systématique de démarches de concertation autour des nouveaux projets, le développement humain en vue d'assurer la sécurité et l'égalité professionnelle de nos collaborateurs. Ces objectifs sont intégrés dans la politique de développement durable du Groupe destinée à préciser toutes les exigences du Groupe en termes de développement durable.

- ORE n°1 : EDF, engagé en faveur du climat
- ORE n°2 : EDF, entreprise responsable à l'égard de ses salariés
- ORE n°3 : EDF, entreprise responsable à l'égard des personnes : la précarité Énergétique
- ORE n°4 : EDF, entreprise engagée aux côtés de ses clients
- ORE n°5 : EDF, entreprise responsable à l'égard des communautés : dialogue et concertation autour des projets
- ORE n°6 : EDF, entreprise responsable à l'égard de la biodiversité

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020



Changement climatique

Aller au-delà des exigences de la trajectoire 2°C fixée par la COP21 en baissant drastiquement nos émissions de CO₂

Découvrir l'objectif



Développement humain

Intégrer les meilleures pratiques des groupes industriels, en matière de développement humain : santé/sécurité, diversité hommes/femmes, promotion sociale

Découvrir l'objectif



Précarité énergétique

Proposer à 100 % des populations fragiles de l'information et des solutions d'accompagnement en matière de consommation d'énergie et d'accès aux droits

Découvrir l'objectif



Efficacité énergétique

Innover par des solutions numériques d'efficacité énergétique pour que chaque client puisse consommer mieux



Dialogue et concertation

Organiser de façon systématique, et partout dans le monde, une démarche de dialogue et de concertation, transparente et contradictoire, autour de chaque nouveau projet



Biodiversité

Lancer une approche positive de la biodiversité, ne pas se limiter à terme à la connaissance ou à la réduction des impacts des activités, pour avoir un effet positif sur la biodiversité

Nos six objectifs de responsabilité d'entreprise

2. Capacités techniques

2.1. Électricité

Nos clients bénéficient de la sécurité et de la continuité d'approvisionnement en électricité liées à l'importance et au mix du parc de production d'EDF :



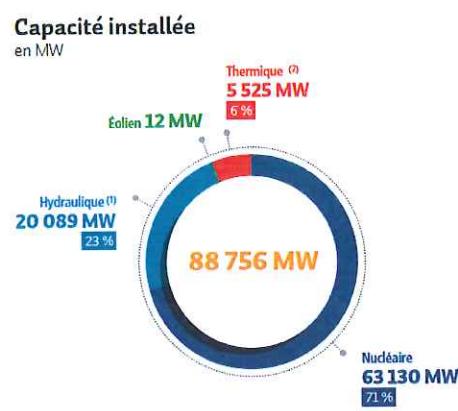
Chaleur EnR (en MWth)

Nos capacités en électricité

EDF est un énergéticien présent sur les métiers de l'électricité : production nucléaire, renouvelable et fossile, la commercialisation, les services d'efficacité et de maîtrise de l'énergie, ainsi que le négoce d'énergie. Acteur principal du marché français de l'électricité, elle bénéficie de positions fortes en Europe.

Avec une puissance installée de **88 786 MW** en France au 31 décembre 2019 pour une production de **429 TWh**, EDF dispose de l'un des plus importants parcs de production et, parmi les dix plus grands énergéticiens de la planète, du **parc le moins émetteur de CO₂** par kilowattheure produit grâce à la part du nucléaire, de l'hydraulique et des autres énergies renouvelables dans son mix de production.

Capacité installée et production en France continentale



(1) Hors Corse et outre-mer, soit 1,7 TWh en 2019.
(2) Hors Corse et outre-mer, soit 419 MW en 2019, y compris capacités marémotrices de 240 MW.
(3) Hors Corse et outre-mer, soit 1 621 MW en 2019.

Production d'électricité en TWh



(1) Hors Corse et outre-mer, soit 1,7 TWh en 2019.
(2) Hors Corse et outre-mer, soit 4,6 TWh en 2019, ce qui contribue à une production hydroélectrique nette de 23,4 TWh, et correspond à la production marémotrice de la France 0,5 TWh.
(3) Hors Corse et outre-mer, soit 4,6 TWh en 2019.
⁽¹⁾ : les valeurs correspondent à l'expression à la première décimale ou à l'entier le plus proche de la somme des valeurs précises, compte tenu des arrondis.

Les atouts du parc de production d'EDF

France⁽¹⁾ **22 783**

	20 548
	1 503
	260
	240
	231
	1
	2 441

Afin de fournir à tous, partout et à tout moment, une électricité propre et abordable, EDF utilise toutes les sources d'énergie : nucléaire, eau, vent, soleil, biomasse, etc. C'est le mix énergétique.

Le mix énergétique d'EDF repose sur une complémentarité entre le nucléaire et les énergies renouvelables.

Avec l'accélération du développement des énergies renouvelables, EDF a renforcé la souplesse de fonctionnement de son parc nucléaire. Celui-ci est capable de s'effacer pour permettre la production renouvelable quand le vent se met à souffler et le soleil à briller. Inversement EDF peut augmenter rapidement sa production en cas de chute de la production éolienne ou solaire.

La manœuvrabilité du parc nucléaire, une expertise d'EDF, est aujourd'hui un élément déterminant pour **réussir la transition énergétique** et soutenir le développement des énergies renouvelables intermittentes.

Le parc de production possède des atouts significatifs :

- un mix de production compétitif, avec de faibles coûts variables de production;
- une diversité des moyens de production permettant de répondre de façon adéquate à la couverture des besoins du portefeuille aval d'EDF (clients finaux, ventes aux fournisseurs alternatifs, ventes sur les marchés de gros, etc.). L'appel aux différentes composantes du parc est géré en donnant à chaque instant la priorité aux moyens offrant les coûts variables les plus bas :
 - l'hydraulique au fil de l'eau est utilisée en production de base ;
 - le nucléaire, en raison de son coût variable de production peu élevé, fonctionne en base et semi-base ;
 - l'hydraulique modulable (correspondant à des barrages de retenue) complétée par des Stations de Transfert d'Énergie par Pompage et le parc thermique sont sollicités en production de semi-base et de pointe ;
- un parc nucléaire standardisé et important dont EDF assure la maîtrise de l'ensemble du cycle de vie. Par ailleurs, EDF met en oeuvre les actions visant à améliorer les performances techniques de ses centrales et à en étendre la durée de fonctionnement ;
- un parc produisant à 97 % (en 2019) sans émission de CO₂ grâce à la prépondérance du nucléaire et de l'hydraulique, dans un contexte réglementaire environnemental de plus en plus contraignant.

La neutralité carbone en 2050

EDF, électricien responsable et champion de la croissance bas carbone.

Pour limiter la hausse des températures à +2°C d'ici à 2100, engagement pris par les 196 délégations présentes à Paris pour la 21e Conférence sur le climat, les émissions mondiales de CO₂ devront baisser de 40 % à 70 % d'ici 2050 par rapport à leur niveau de 2010. EDF s'y engage avec un mix énergétique bas carbone, compétitif et diversifié.

Depuis 1990, EDF a divisé par trois ses émissions de carbone en France continentale. En 2017, EDF a produit près de 97 %^{3*} de son électricité sans émission de CO₂ et son mix énergétique affiche 22 grammes de CO₂ par kWh en France, soit 12,5 fois moins que la moyenne des principaux électriciens européens, qui est d'environ 275 grammes par kWh⁴.

Début 2018, EDF prend l'engagement de réduire, à échéance 2030, de 40 % ses émissions directes^{5*} de CO₂ par rapport à 2017. Elle se fixe l'objectif de faire passer de 51 millions de tonnes à 30 millions de tonnes en 2030.

40 % des nouvelles capacités installées d'ici 2040 seront renouvelables⁶.

Le mix énergétique EDF est diversifié et favorise les énergies décarbonées. EDF associe majoritairement l'énergie nucléaire qui fournit une électricité compétitive et sans CO₂, l'énergie hydraulique avec la première capacité de l'Union européenne, et les nouvelles énergies renouvelables, éolienne et solaire.

Début 2020, EDF va plus loin encore : elle porte cette réduction à 50 % et s'engage à atteindre la neutralité carbone en 2050. EDF intègre la coalition « Business Ambition for 1.5 degrees » aux côtés de 200 autres entreprises dans le monde, et s'engage dans l'obtention de la certification *Science Based Target Initiative*⁷, soutenue par l'UN Global Compact. Elle prend aussi l'engagement de réduire, pour la 1ère fois, ses émissions indirectes de CO₂, notamment les émissions de carbone liées aux consommations de ses clients.

³* Hors analyse du cycle de vie des moyens de production et des combustibles - Périmètre : EDF - Activités de production et commercialisation, hors Corse et Outre-mer. Source : Indicateurs de performance financière et extra-financière, EDF 2017.

⁴ Source : étude PwC France 2017 (Changement climatique et électricité - Facteur carbone européen - Comparaison des émissions de CO₂ des principaux électriciens européens).

⁵ Émissions directes, hors analyse du cycle de vie des moyens de production et des combustibles

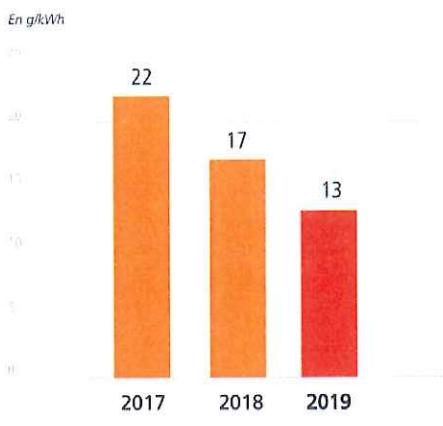
⁶ Source : World Energy Outlook.

⁷ SBTi promeut une méthodologie d'évaluation et de suivi des réductions des émissions de gaz à effet de serre, en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Émissions de CO₂ d'EDF

EDF est un acteur engagé durablement et concrètement dans la lutte contre le changement climatique. L'entreprise fournit aujourd'hui en France **une électrification à 97 % sans émission de CO₂**.

En France continentale mix énergétique d'EDF affiche une réduction de ses émissions de carbone, qui s'élèvent pour 2019 à **13 g/ kWh**, 17 fois moins que la moyenne européenne du secteur.



Conscient des enjeux en termes de changement climatique, EDF s'attache à maintenir sa position de leader en production d'électricité bas carbone et poursuit la réduction de ses émissions de CO₂ dans son mix énergétique tant en France qu'à l'international.

Les énergies renouvelables : un enjeu majeur pour le groupe EDF

En cohérence avec la politique énergétique de la France pour les dix prochaines années, EDF fait évoluer son mix énergétique pour accroître significativement la part des énergies renouvelables, en complément de l'énergie d'origine nucléaire.

EDF entend doubler ses capacités de production en énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Énergie hydraulique

La production d'électricité réalisée par EDF à partir de son parc de **centrales hydrauliques en France** continentale a représenté **39,7 TWh** en 2019 (pompage compris) soit 9 % de sa production totale d'électricité.

L'hydroélectricité est la deuxième source de production électrique derrière le nucléaire et la première source d'électricité renouvelable en France. Cette filière est importante pour le système électrique à plusieurs titres, notamment en termes d'équilibre et de sécurisation du réseau.

Le parc hydraulique d'EDF SA en France continentale comprend 432 centrales à fin 2019, avec un âge moyen de 75 ans⁸ :

Centrales hydrauliques	31/12/2019	31/12/2018
PUISSEANCE MAXIMALE TOTALE (EN GW)	20,1	20,0
PRODUCTION TOTALE STEP COMPRISE * (EN TWI)	39,7	46,5
Consommation par pompage (en TWh)	6,3	7,3

* Ces valeurs correspondent à l'expression à une décimale de la somme des valeurs précises, compte tenu des arrondis.

Au périmètre de la France continentale, les centrales se trouvent principalement dans les massifs montagneux des Pyrénées, des Alpes, du Massif Central et du Jura, ainsi que sur le Rhin. L'ensemble représente une puissance installée d'environ **20 GW** (hors Outre-mer et Corse), soit 23 % de la capacité installée

⁸ Moyenne arithmétique.

Énergie éolienne

EDF est également leader dans le développement de filières industrielles compétitives, principalement dans l'éolien et le solaire.

L'énergie éolienne connaît aujourd'hui un essor spectaculaire dans le monde. En France, le plan Solaire d'EDF est un programme volontariste en faveur du développement du photovoltaïque avec 30 % de parts de marché visées à l'horizon 2035. L'éolien terrestre sur notre territoire représente un parc de **10 MW** (environ 3 à 5 éoliennes) produit une électricité annuelle correspondant aux besoins domestiques d'environ 9 000 personnes.

Énergie solaire

Avec le **plan solaire**, EDF ambitionne de devenir le leader du solaire photovoltaïque en France avec 30 % de parts de marché du secteur entre 2020 et 2035. EDF exploite 2 GW bruts de puissance installée dans l'Hexagone, dont près de 230 MWc bruts en solaire. Pour atteindre ces objectifs, EDF s'est mis en ordre de marche, afin d'identifier des fonciers disponibles et de réaliser des acquisitions ciblées. En 2019, l'entreprise a fait l'acquisition du groupe Luxel, acteur indépendant du solaire en France, qui détient un portefeuille d'un gigawatt crête (1 GWc), constitué de parcs déjà en exploitation et de projets prêts à être construits ou en cours de développement.

Un projet de centrale photovoltaïque est un partenariat de long terme avec l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, particuliers, etc.). EDF s'engage dans la dynamisation de l'économie locale, en faisant appel aux compétences de proximité et en privilégiant la création d'activité.

L'ambition d'EDF en termes de capacité nette installée dans l'éolien et le solaire est d'atteindre **18,0 GW fin 2023**.

CAPACITÉS NETTES INSTALLÉES**ÉNERGIES RENOUVELABLES À FIN 2019**

(en MW)	Hydraulique	Eolien	Photo-voltaïque	Biomasse	Géothermie	Marine	Total
France	20 548	1 503	260	231	1	240	22 783
Capacités installées au 31/12/2019							

En aval : EDF accompagne également ses clients Entreprises et **Collectivités** dans leur volonté de s'engager directement dans la Transition énergétique. Des solutions **d'autoconsommation photovoltaïque** optimisées vis-à-vis de leur besoin d'électricité peuvent être proposées, avec une palette de services associés, tels que le financement, la maintenance, la supervision et le suivi de performance.

EDF propose également à ses clients autoconsommateurs de nouvelles offres de complément de fourniture d'électricité spécialement adaptées à leur profil et leur permettant de maximiser leurs économies liées à l'autoproduction et le cas échéant au pilotage de leur consommation. Par ailleurs, EDF innove en expérimentant des services et dispositifs techniques destinés à faciliter l'organisation et la gestion d'opérations d'autoconsommation collective. EDF est impliquée dans plusieurs opérations pionnières en France.

Un parc nucléaire sûr et performant

La production d'électricité réalisée en France par EDF à partir de son parc de centrales nucléaires en 2019 constitue 89,8 % de sa production totale d'électricité nette de la consommation liée au pompage hydraulique.

EDF décline son modèle de réacteur REP selon trois niveaux (ou « paliers ») de puissance électrique disponible :

- le palier 900 MW, composé de 34 tranches soit une puissance totale de 30 770 MW d'un âge moyen de 38 ans.
- le palier 1 300 MW, composé de 20 tranches soit une puissance totale de 26 370 MW d'un âge moyen de 31 ans.
- le palier N4, le plus récent composé de 4 tranches d'environ 1 500 MW soit une puissance totale de 5 990 MW.

Soit un ensemble de 58 tranches, réparties sur 19 sites, propriétés d'EDF, et constituant une puissance totale autorisée de 63 130 MW au 31 décembre 2019. Avec un âge moyen d'environ 34 ans pour une durée de fonctionnement technique estimée supérieure à 40 ans, le parc nucléaire d'EDF se situe dans la moyenne des parcs nucléaires installés dans le monde.

Les moyens de production nucléaire, en raison de leur coût variable peu élevé, sont en premier lieu utilisés en base, juste après l'hydraulique au fil de l'eau et les autres énergies renouvelables fatales, ainsi que l'énergie achetée au titre des obligations d'achat auprès des producteurs décentralisés d'électricité. Les variations de la consommation durant une année (été/hiver, jour/nuit) et la fluidité actuellement restreinte des marchés de gros en raison d'interconnexions limitées aux frontières conduisent à un fonctionnement du nucléaire également en semi-base. La forte saisonnalité de la consommation en France et sa variabilité importante en hiver imposent une certaine concentration des arrêts programmés du parc nucléaire entre avril et octobre.

La stratégie industrielle d'EDF est d'exploiter le parc nucléaire existant significativement au-delà de 40 ans, dans des conditions optimales de sûreté et de performance compte tenu d'une part de l'investissement important, réalisé lors des troisièmes visites décennales ainsi qu'au titre des améliorations post-Fukushima, et compte tenu d'autre part des besoins énergétiques de la France.



Centrale de Chinon (Indre-et-Loire), salle de conduite du réacteur numéro 1

Recherche et développement : levier d'innovation

Les activités de Recherche & Développement (R&D) menées par EDF et s'inscrivent dans la stratégie **CAP 2030 du Groupe**.

Les compétences couvrent l'ensemble des champs d'activité : énergies renouvelables et stockage, réseaux, production nucléaire, thermique, hydraulique, management d'énergie, commerce et services, systèmes d'information, environnement. Elles sont à la fois disciplinaires, métiers, projets et intégratrices sur des grands systèmes.

EDF R&D est à ce jour organisée autour de plusieurs sites situés en France et à

l'international principalement en Allemagne, au Royaume-Uni, en Chine, aux États-Unis, à Singapour et en Italie.

Le centre principal d'EDF R&D, est implanté depuis 2016, à **Palaiseau**, sur le **campus de Paris-Saclay**. À fin 2019, la R&D d'EDF compte **1 868 collaborateurs en France ; 29 nationalités** sont représentées.

La R&D a pour missions principales d'appuyer au quotidien les divers métiers, en leur apportant son expertise de haut niveau et ses pratiques performantes, et de contribuer à construire l'avenir, en anticipant les évolutions et défis majeurs auxquels EDF est confronté.

Axes de recherche :

Dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 où l'électricité sera un levier majeur de la décarbonation de l'économie française, le rôle à jouer par la R&D est crucial pour atteindre cet objectif. Ses axes de recherche s'articulent autour de trois grandes thématiques :

- la transition électrique : l'électricité, surtout si elle est produite par des moyens peu émissifs en CO₂, va jouer un rôle majeur dans la décarbonation des usages finaux de l'énergie. Parmi ces usages, la mobilité électrique et les méthodes de production de chaleur innovantes sont des leviers importants de développement pour EDF.
- la transition climatique : ce thème regroupe les sujets autour des moyens de production électriques d'EDF. EDF, championne des énergies décarbonées, ambitionne que ses moyens soient le plus faiblement émetteurs de CO₂ possible et par conséquent fortement contributeurs aux objectifs climatiques des COP 21 et 22.
- la transition numérique et sociétale : ce thème marque l'avènement des objets connectés et des outils numériques qui se développent de façon exponentielle depuis quelques années dans les univers domestiques et professionnels. Cette transition est indissociable d'une évolution très forte de nos modes de vie et de nos comportements vis-à-vis des usages de l'énergie.

En 2019, le budget EDF en R&D s'élève à **523 millions d'euros**. C'est l'un des budgets de R&D les plus élevés parmi les grands électriciens.

Par ailleurs, 18 % du budget d'EDF R&D a été consacré en 2019 à la protection de l'environnement. Ces dépenses portent notamment sur :

- la recherche sur **l'efficacité énergétique**,
- les usages de l'électricité en substitution à des énergies fossiles,
- les **énergies renouvelables** et leur insertion dans le système électrique,
- le stockage de l'énergie,
- l'hydrogène décarboné et ses applications pour décarboner l'économie,
- la **ville durable**,
- les **impacts locaux du changement climatique**
- et d'autres problématiques environnementales telles que la biodiversité, la qualité de l'eau ou encore la réduction des nuisances.

2.2. Le gaz

Activités gazières

Le EDF est présente sur toute la chaîne du gaz naturel. Elle utilise en Europe plus de **250 TWh de gaz**. Elle a développé sa stratégie gazière pour assurer la sécurité d'approvisionnement en gaz de :

- plus de **5,2 millions de clients**⁹, dont plus de 1,5 million sur le marché des particuliers,
- de ses centrales de cogénération

⁹ Les clients sont décomptés fin 2019 en nombre de sites de livraison.

Le EDF est ainsi présente sur le marché du gaz naturel en France mais aussi en Europe, principalement au travers :

- **d'EDF SA en France**,
- d'Edison en Italie, qui représente à partir du 1er août 2017 la plateforme gazière du Groupe par un contrat de services pour la gestion des actifs et le développement de ses activités amont,
- de ses filiales EDF Energy et Luminus.

Elle s'appuie également sur EDF Trading pour ses opérations à court terme relatives aux interventions sur les marchés de gros continental et au Royaume-Uni, ainsi que sur Dalkia (notamment pour les centrales de cogénération). Les volumes gérés par EDF Trading au regard des volumes totaux échangés garantissent à la fois :

- la **sécurité d'approvisionnement** via différentes contreparties présentes sur les places de marché
- et un **sourcing optimisé**, fonction des prix du marché de gros du moment.

Enfin, le Groupe est présent en dehors de l'Europe, et en particulier aux États-Unis, où EDF Energy Services est un fournisseur important de gaz naturel auprès de grands clients industriels et distributeurs.

Marché final du gaz naturel

Des ventes de gaz naturel en hausse en France

En Europe, au 31 décembre 2019, les portefeuilles aval de clients s'établissent ainsi :

- **en France** (EDF et ÉS) : environ **1,7 million de clients** (des particuliers jusqu'aux grands comptes) pour une consommation d'environ 32 TWh en 2019 ;
- en Italie (Edison) : environ 0,9 million de clients, environ 86 TWh de gaz ;
- au Royaume-Uni (EDF Energy) (2) : environ 2 millions de clients, pour environ 29 TWh ;
- en Belgique (Luminus) : environ 0,6 million de clients, pour environ 13 TWh.

Des ventes de gaz naturel en hausse en France

EDF commerce propose des offres de fourniture de gaz destinées à tous ses segments de clientèle. **En 2019, EDF a commercialisé 32 TWh de gaz** (contre 31 TWh en 2018) :

EDF SA	2019	2018	2017
Ventes de gaz en France en TWh - dont clients entreprises et clients publics	32 18	31 17,7	30,01 18 7,1
Nombre total de clients	1 669 067	1 500 000	1 430 000

Volumes vendus en base 100 en 2019 : 31 TWh	
Clients Particuliers	47%
Clients Entreprises	42%
Clients Publics	11%

Chiffre d'affaires en base 100 2019	
Clients Particuliers	61%
Clients Entreprises	39%
Clients Publics	

Nombre de sites en base 100 2019 : 1 669 067 sites	
T1	32,3%
T2	66,9%
T3	0,7%
T4	0,0%

Sources d'approvisionnement

En Europe, l'approvisionnement en gaz et GNL d'EDF est réalisé à la fois sur les marchés gaziers à court et moyen terme et au travers d'un portefeuille diversifié de contrats court et long terme en provenance du Qatar, de Russie, de Mer

Dans le but de préserver son positionnement sur le marché final, EDF vise à renforcer et à diversifier son portefeuille d'approvisionnement de gaz à moyen et à long terme. En particulier, dans le GNL, EDF a souscrit des contrats moyen terme et long terme avec l'objectif, entre autres, de valoriser la capacité de regazéification du terminal méthanier de Dunkerque.

Infrastructures**▪ Gazoducs :**

Outre des droits de capacité de transport variés sur le réseau européen, le groupe EDF participe à travers sa filiale Edison à des projets d'infrastructures d'importation de gaz.

▪ Terminaux de regazéification de gaz naturel liquéfié (GNL) :

- Afin de servir la stratégie gaz du Groupe, EDF est le principal **détendeur des droits d'utilisation** (*shipper*) à long terme du terminal méthanier de Dunkerque. D'une capacité annuelle de regazéification de 13 milliards de m³ de gaz, soit environ 20 % de la consommation annuelle française et belge de gaz naturel. C'est le 2ème plus important terminal d'Europe continentale, le seul à être directement connecté à 2 marchés, français et belge, grâce à 2 canalisations distinctes. Ce terminal, doté d'une **capacité de stockage de 600 000 mètres cubes** et a la particularité de ne pas produire de CO₂, les calories nécessaires au réchauffement du gaz naturel liquéfié provenant des eaux tièdes de la centrale nucléaire de Gravelines située à proximité.
- À travers Edison, EDF obtient un droit d'utilisation de 80 % de la capacité de regazéification du terminal offshore de Rovigo, soit 6,4 milliards de mètres cubes par an.
- EDF dispose également de capacités de regazéification dans le terminal de Zeebrugge (Belgique).

▪ Transport de GNL par cargaison de petite taille (small scale GNL)

Depuis 2018, à travers Edison, EDF mène le projet small scale GNL pour le développement d'une chaîne logistique de commercialisation de GNL sur le territoire italien ainsi que la construction d'un dépôt côtier et d'un petit méthanier dédié (small scale), afin de contribuer au développement d'un carburant durable à faible émission de CO₂ pour les transports maritimes et routiers.

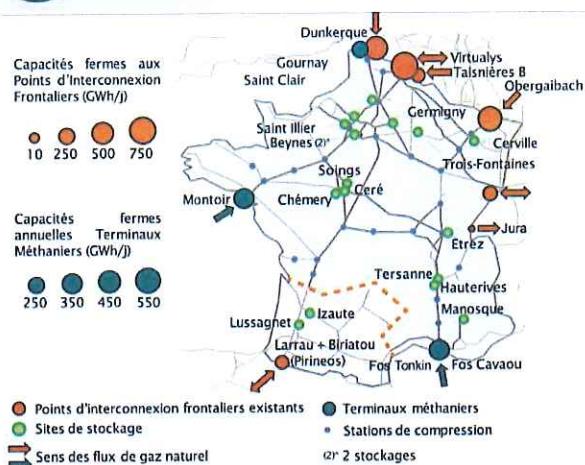
Stockage : Pour assurer l'approvisionnement de ses clients au plus fort de l'hiver et passer les vagues de froid, EDF met pleinement en œuvre les dispositions réglementaires relatives à **l'accès des tiers aux stockages de gaz**.

En Allemagne, EDF détient un stockage de gaz naturel en cavités salines situé à Etzel. Les installations de surface sont exploitées en joint-venture à 50/50 avec EnBW. EDF dispose d'un volume utile en cavités salines d'environ **190 millions de mètres cubes**.

Le Groupe est actionnaire de Terga gestionnaire du réseau de transport et des stockages du Sud-Ouest de la France.

EDF dispose par ailleurs de droits de stockage en France, aux Pays-Bas et en Belgique et en France.

Les grandes infrastructures gazières en France



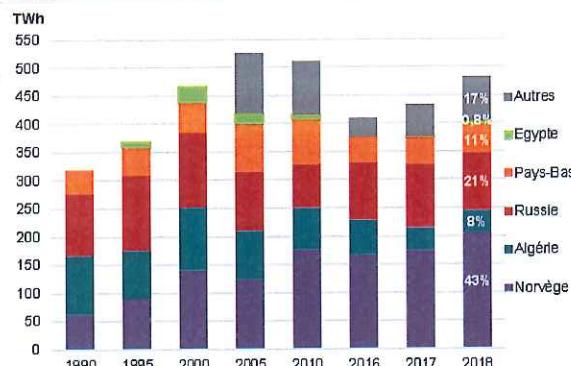
Sources : CRTgaz, Teréga (2019)

Les grandes infrastructures gazières en France



Approvisionnement

Origine du gaz naturel importé en France



Origine du gaz naturel importé en France

3.1. Résultats 2019

Le chiffre d'affaires EDF - Activités de production et commercialisation s'élève à 27 870 millions d'euros, en hausse organique de 1 691 millions d'euros (+ 6,5 %) par rapport à 2018. Les conditions de marché aval ont un effet positif sur le chiffre d'affaires pour un montant estimé à + 757 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires du Groupe est ventilé par groupes de produits ou services, dont la « Production – Commercialisation » : production d'énergie et sa vente aux entreprises, aux collectivités locales, aux professionnels et aux résidents. La « Production – Commercialisation » inclut EDF Trading.

France – Activités de production et commercialisation

(en millions d'euros)	2018	2019 ⁽¹⁾	Variation organique (%)
Chiffre d'affaires⁽²⁾	26 096	27 870	+ 6,5
EBITDA	6 327	7 615	+ 16,1

Extrait du rapport d'activité 2019¹⁰

(en millions d'euros)	France – Activités de production et commercialisation	Bilan :	Autres informations :
Compte de résultat :			
Chiffre d'affaires externe	26 658	Goodwill 72	Dotations aux amortissements (4 047)
Chiffre d'affaires intersectoriel	1 212	Immobilisations incorporelles et corporelles 58 275	Perles de valeur (29)
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 870	Participations dans les entreprises associées et les coentreprises ⁽¹⁾ 2 593	Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle 117
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	7 615	Autres actifs sectoriels ⁽²⁾ 19 190	Investissements corporels et incorporels 6 091
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 483	Actifs détenus en vue de la vente -	-
--	--	Autres actifs non affectés -	-
		TOTAL ACTIF 80 130	

(1) Au 31 décembre 2019, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises comprennent 50,1 % d'intérêts dans le palier CTE (coentreprise détenant les titres RTE) rattaché au secteur France – Activités de production et commercialisation.

(2) Les autres actifs sectoriels comprennent les stocks, les clients et comptes rattachés et les autres débiteurs. Par convention, la créance CSPE est affectée intégralement au secteur France – Activités régulées pour 1 667 millions d'euros (voir note 29).

Extrait Document d'enregistrement universel 2019

3.2. Notation financière par les sociétés de notation et d'analyse financière

Notation d'EDF

Les notes à long et court termes attribuées aux entités du groupe EDF par les trois agences de notation financière Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings sont les suivantes au 31 décembre 2019 :

¹⁰ Activités de production, de commercialisation et d'optimisation en métropole, ainsi que les ventes de prestations d'ingénierie et de conseil.

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

Société

Agence

Notation Long terme

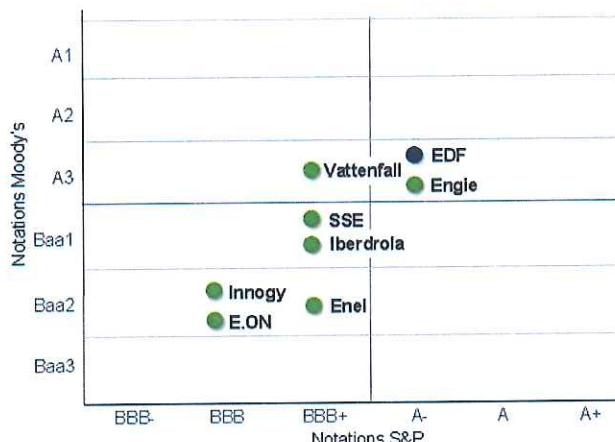
Notation Court terme

	Standard & Poor's	A- assortie d'une perspective négative ⁽¹⁾	A-2
EDF	Moody's	A3 assortie d'une perspective stable	P-2
	Fitch Ratings	A- assortie d'une perspective stable	F2
EDF Trading	Moody's	Baa2 assortie d'une perspective stable	n. a.
EDF Energy	Standard & Poor's	BBB- assortie d'une perspective négative	A-3
Edison	Standard & Poor's	BBB- assortie d'une perspective stable	A-3
	Moody's	Baa3 assortie d'une perspective positive ⁽²⁾	n. a.

n. a. = non applicable.

(1) Le 10 octobre 2019, S&P a revu la perspective d'EDF de stable à négative.

(2) Le 19 septembre 2019, Moody's a revu la perspective d'Edison de stable à positive.



	Notations S&P	Notations Moody's	Notations Fitch
EDF	A- négative ⁽¹⁾	A3 stable ⁽²⁾	A- stable ⁽³⁾
Engie	A- stable	A3 stable	A stable
Vattenfall	BBB+ stable	A3 négative	n.d.
SSE	BBB+ stable	Baa1 stable	BBB+ négative
Iberdrola	BBB+ stable	Baa1 stable	BBB+ stable
Enel	BBB+ stable	Baa2 positive	A- stable
Innogy	BBB stable	Baa2 stable	BBB+ stable
E.ON	BBB stable	Baa2 stable	BBB+ stable
Uniper	BBB négative	n.d.	n.d.
RWE	n.d.	Baa3 stable	BBB stable

Sources : agences de notation, données au 30/01/2020
(1) Actualisation de la notation et des perspectives du groupe EDF par S&P en date du 10 octobre 2019
(2) Actualisation de la notation et des perspectives du groupe EDF par Moody's en date du 29 septembre 2019
(3) Actualisation de la notation et des perspectives du groupe EDF par Fitch en date du 29 août 2019

Notations financières comparées

3.3. Notation extra-financière

Qu'est-ce qu'une cotation extra-financière ?

La cotation extra-financière est apparue au début des années 2000 avec la création des fonds d'investissements socialement responsables prenant en compte le « comportement » de l'entreprise vis-à-vis de l'environnement, le respect des valeurs sociales, son engagement sociétal et l'objectivité de son gouvernement d'entreprise.

Ces évaluations sont de plus en plus utilisées par les analystes financiers, en complément de la performance financière lors des décisions de prendre en compte dans leur portefeuille de gestion. Ils sont aussi utilisés pour ajuster les taux d'emprunts. En France, le montant des encours des fonds labellisés ISR dépasse les 54 milliards d'euros, gérés par 45 sociétés de gestion et 210 fonds qui ont obtenu ce label délivré par l'AFNOR et le cabinet Ernst & Young.

Pour pérenniser cette démarche, le Ministère de l'économie délivre un label ayant pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnantes en France et en Europe. Ce label promu par l'Association Française gestion financière, constitue un repère apprécié par les épargnantes souhaitant participer à une économie plus durable.

Résultats 2019

En 2019, les résultats d'EDF ont à nouveau progressé :

- Maintien d'un haut niveau de performance : membre du DJSI World pour la 4e année consécutive, membre de la « A List » du CDP Climate Change pour la 3e fois, membre du STOXX ESG Leaders Index
- Forte progression de la notation par Sustainalytics (2e sur 193, intégration

FORTE PROGRESSION DE LA NOTATION PAR SUSTAINALYTICS (2E SUR 193, INTÉGRATION DU TOP 5 ET 1ER PARMI LES PAIRS) CE QUI A DÉCLENCHE LA BAISSE DU COUT DE LA LIGNE DE CRÉDIT À IMPACT SIGNÉE AVEC ING BANK EN 2017

MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE : MEMBRE DU DJSI WORLD POUR LA 4ÈME ANNÉE CONSECUTIVE, MEMBRE DE LA « A LIST » DU CDP CLIMATE CHANGE POUR LA 3ÈME FOIS, MEMBRE DU STOXX ESG LEADERS INDEX

**80/100 en 2019**

La moyenne du secteur « Electric Utilities » est de 45/100 en 2019.
Member du Sustainability Yearbook 2019, EDF est 10e des 99 Electric Utilities

**A**

EDF, membre de la "A list" pour la 3e fois en 2019 du CDP Climate Change

**4,7/5 en 2019**

EDF, 5ème entreprise de son secteur d'activité, fait partie des 5 opérateurs nucléaires mondiaux répondant aux critères stricts développés et suivis par le FTSE4Good Policy Committee

**73/100 en 2019**

Gold class, EDF dans le top 5% de son secteur d'activité et dans le top 1% global

**86/100 en 2019**

EDF, membre du STOXX ESG Leaders Index 2019, 2e des 193 Utilities et 1er parmi ses pairs

**66/100 en 2018 (1)**

EDF, membre de tous les Euronext Vigeo Eiris indices : World 120, Europe120, Eurozone 120 et France 20 et 5e des 62 Electric & Gas Utilities

(1) Notation la plus récente, prochaine évaluation par Euronext Vigeo Eiris prévue en 2020
RÉSULTATS ANNUELS 2019

Notation extra-financière 2019

3.4. Cotation Banque de France

La cotation Banque de France sur la base des comptes EDF 2018 est A3.

CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE EDF



Extrait du Compte de résultat consolidé

Pour les 3 dernières années

<i>En millions d'euros</i>	2017	2018	2019
Chiffre d'Affaires	64 892	68 546	71 317
Excédent Brut d'Exploitation	13 742	14 898	16 708
Résultat d'Exploitation	5 637	5 454	6 760
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	3 401	656	6 399
Résultat net part du Groupe	3 173	1177	5155

Chiffre d'Affaires EDF SA en France (Activités de production et de commercialisation)

Pour les 3 dernières années

<i>En millions d'euros</i>	2017	2018	2019
Chiffre d'Affaires	25 084	26 096	27 870
Excédent Brut d'Exploitation	4 896	6 327	7 615
Résultat d'Exploitation	3 048	2 963	3 483

DÉCLARATION CONCERNANT LES EFFECTIFS



Déclaration des effectifs

Au cours des 3 dernières années

Effectifs au 31 décembre	2019	2018	2017
Groupe EDF (monde, toutes filiales)	164 727	165 790	152 033
Groupe EDF en France (y compris filiales)	131 099	131 409	129 881
EDF SA (En France)	63 701	65 368	66 789
Dont personnel cadres EDF SA	29 214	27 388	29 728
Soit en % de l'effectif total d'EDF SA	45,86%	41,89%	44,5%
Pourcentage de femmes dans le collège Cadres	30,1 %	30,6 %	29,4 %

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

INDUSTRIE, ÉNERGIE ET ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Arrêté du 22 février 2012 autorisant l'exercice de l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals et aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes

NOR : INDR1205782A

Par arrêté du ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, en date du 22 février 2012, sont autorisées à exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals et aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes, suite à leur demande, les sociétés suivantes :

Alterna, dont le siège social est situé 75, boulevard Haussmann, 75008 Paris ;
 Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris ;
 EGL AG, dont le siège social est situé Werkstrasse 10, 5080 Laufenburg, Suisse ;
 Enercoop, dont le siège social est situé 48, rue Sarrette, 75685 Paris Cedex 14 ;
 Total Gas & Power Limited, dont le siège social est situé 10, Upper Bank Street, Canary Wharf, Londres E14 5BF, Royaume-Uni ;
 Proxelia, dont le siège social est situé 28, rue des Domeliers, 60200 Compiègne ;
 Edenkia, dont le siège social est situé 37, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 59350 Saint-André-lez-Lille ;
 ENEL France, dont le siège social est situé 48-50, rue de la Victoire, 75009 Paris ;
 Gedia Dreux, dont le siège social est situé 7, rue des Fontaines, 28109 Dreux ;
 Alpiq Energie France SA, dont le siège social est situé 15-19, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris ;
 Direct Energie, dont le siège social est situé 2 bis, rue Louis-Armand, 75015 Paris ;
 Lucia, dont le siège social est situé 158, allée des Ecureuils, 34980 Saint-Gély-du-Fesc ;
 Energem, dont le siège social est situé 2, rue du Pontiffroy, 57000 Metz ;
 Direct Energie - EBM Entreprises, dont le siège social est situé 2 bis, rue Louis-Armand, 75015 Paris ;
 Selia, dont le siège social est situé 336, avenue de Paris, 79000 Niort ;
 Enerest, dont le siège social est situé 1, rue des Bonnes-Gens, 67000 Strasbourg ;
 Vattenfall Europe Sales GmbH, dont le siège social est situé Ueberseering 12, 22297 Hambourg, Allemagne ;
 Vattenfall Energies, dont le siège social est situé 78, faubourg des Vosges, 68800 Thann ;
 BNP Paribas, dont le siège social est situé 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris ;
 J.P. Morgan, dont le siège social est situé 125, London Wall, Londres EC2Y 5AJ, Royaume-Uni ;
 A2A Trading, dont le siège social est situé Corso di Porta Vittoria 4, 20122 Milan, Italie ;
 Exeltium, dont le siège social est situé 43, boulevard Malesherbes, 75008 Paris ;
 Exeltium 2, dont le siège social est situé 43, boulevard Malesherbes, 75008 Paris ;
 Deutsche Bank AG, dont le siège social est situé Winchester House, 1, Great Winchester Street, Londres EC2N 2DB, Royaume-Uni ;
 Alpiq AG, dont le siège social est situé Bahnhofquai 12, 4600 Olten, Suisse ;
 EDF Trading Limited, dont le siège social est situé 80, Victoria Street, Cardinal Place, 3rd floor, Londres SW1E 5JL, Royaume-Uni ;
 Vitol SA, dont le siège social est situé boulevard du Pont-d'Arve 28, 1211 Genève 4, Suisse ;
 Barclays Bank PLC, dont le siège social est situé 1 Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni ;
 Enovos Luxembourg SA, dont le siège social est situé 2, rue Thomas-Edison, 1445 Strassen, Luxembourg ;
 Verbund, dont le siège social est situé Am Hof 6a, 1011 Vienne, Autriche ;
 Dalkia France, dont le siège social est situé 37, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 59350 Saint-André-lez-Lille ;

Rhodia Energy, dont le siège social est situé 11, cours Valmy, immeuble Pacific, 92800 Puteaux ;
Electricité de France, dont le siège social est situé 22-30, avenue de Wagram, 75008 Paris ;
Endesa Trading SA, dont le siège social est situé Calle Ribera del Loira, n° 60, 28042 Madrid, Espagne ;
Gas Natural SDG SA, dont le siège social est situé Plaça del Gas 1, 08003 Barcelona ;
Iberdrola Generacion, dont le siège social est situé Calle Cardenal Gardoqui n° 8, 48008 Bilbao, Espagne ;
GDF Suez Trading, dont le siège social est situé 1, place Samuel-de-Champlain, 92400 Courbevoie ;
Gazprom Marketing & Trading Limited, dont le siège social est situé 20, Triton Street, Londres NW1 3BF, Royaume-Uni ;
Markedskraft ASA, dont le siège social est situé Langbryggen 9, 4841 Arendal, Norvège ;
Planète Oui, dont le siège social est situé 165, avenue de Bretagne, Parc Euratechnologie, 59000 Lille ;
Shell Energy Europe Limited, dont le siège social est situé Shell Centre, Londres SE1 7NA, Royaume-Uni ;
Norske Skog Golbey, dont le siège social est situé route Jean-Charles-Pellerin, zone industrielle III, 88190 Golbey ;
Enalp, dont le siège social est situé 32, rue de Savoie, 74910 Seyssel ;
Société industrielle de cogénération de France (SICOGEF), dont le siège social est situé 6, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris ;
Poweo, dont le siège social est situé 44, rue Washington, 75008 Paris ;
Compagnie nationale du Rhône, dont le siège social est situé 2, rue André-Bonin, 69004 Lyon ;
Morgan Stanley Capital Group Inc., dont le siège social est situé 1585 Broadway, 10036 New York, Etats-Unis ;
E.ON Energie, dont le siège social est situé 5, rue d'Athènes, 75009 Paris ;
Société nationale d'électricité et de thermique, dont le siège social est situé 5, rue d'Athènes, 75009 Paris ;
GDF Suez, dont le siège social est situé 1, place Samuel-de-Champlain, 92400 Courbevoie ;
Soven, dont le siège social est situé 1, place des Degrés, 92800 Puteaux ;
Ezpada s.r.o., dont le siège social est situé Jungmannova 745/24, 110 00 Prague 1, République tchèque ;
GEG Source d'énergies, dont le siège social est situé 8, place Robert-Schuman, 38000 Grenoble ;
Aéroports de Paris, dont le siège social est situé 291, boulevard Raspail, 75014 Paris ;
EnBW Trading GmbH, dont le siège social est situé Durlacher Allee 93, 76131 Karlsruhe, Allemagne ;
Cargill, dont le siège social est situé 14, chemin de Normandie, 1211 Genève 12, Suisse ;
RWE Supply & Trading GmbH, dont le siège social est situé Alternessener Strasse 27, 45141 Essen, Allemagne ;
Alpiq Solutions France SAS, dont le siège social est situé 15-19, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris ;
Lampiris France, dont le siège social est situé 5, rue du Helder, 75009 Paris.
Les sociétés mentionnées ci-dessus, pour l'exercice de l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals et aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes, sont soumises aux dispositions des articles L. 333-1 et suivants du code de l'énergie et du décret du 30 avril 2004 modifié relatif à l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals et aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes.
L'arrêté du 2 décembre 2011 modifié autorisant l'exercice de l'activité d'achat d'électricité pour revente aux clients finals et aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes est modifié comme suit :
Au cent-vingt-cinquième alinéa, les mots : « SEM Seolis » sont remplacés par les mots : « SAEML Seolis ».

LISTE DES OPÉRATEURS AUTORISÉS

Le décret n°2004-388 du 30 avril 2004 relatif à l'autorisation d'exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente aux consommateurs finals ou aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes et aux obligations des fournisseurs relatives à l'information des consommateurs d'électricité (modifié par le décret n°2011-1457 du 7 novembre 2011) fait l'objet d'une liste des opérateurs autorisés publiée par le Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Liste%20des%20fournisseurs%20d%C3%A9lectricit%C3%A9%C3%A9utoris%C3%A9s.pdf>

Liste d'octobre 2019.

Extrait :

**Liste des opérateurs autorisés pour exercer l'activité d'achat d'électricité pour revente à des clients finals ou aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes**

Opérateur	Adresse
Electricité de France	22-30 avenue de Wagram, 75008 Paris
EDF	Tour PB6 20 place de la Défense, 92050 PARIS LA DEFENSE cedex

LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX D'EDF

3.5. L'environnement au sein de la politique de développement durable d'EDF

Engagements environnementaux et sociétaux

Les engagements environnementaux d'EDF entrent dans le cadre de la politique de développement durable pilotée par le Comité développement durable Groupe.

Pour EDF, contribuer au développement durable signifie :

- Garantir l'impact positif de nos activités sur la société et l'environnement.
- Proposer des produits et services tenant à la fois compte des préoccupations sociales, environnementales et financières.
- Réfléchir et agir sur le long terme.

EDF entend donc :

- Rester l'un des grands énergéticiens les moins émetteurs de CO₂ en Europe.
- Adapter son parc de production et ses offres au changement climatique.
- Réduire son impact notamment sur la biodiversité.
- Favoriser l'efficacité énergétique et l'accès de tous à l'énergie.
- Développer dans la durée une proximité avec les territoires.
- Contribuer à l'effort éducatif sur l'énergie.

Certification ISO 14001

Depuis 2007, EDF est certifiée ISO 14001 version 2015 (systèmes de management environnemental) qui juge l'engagement environnemental de l'entreprise au niveau de ses consommations et de la gestion de ses impacts, déchets y compris.

Stratégie d'adaptation au changement climatique

Depuis 2010, une stratégie d'adaptation au changement climatique est mise en œuvre. Elle repose sur deux axes majeurs :

- **adapter les installations existantes,**
- **intégrer les conditions climatiques futures dans la conception des installations nouvelles.**

Cette stratégie ne concerne pas seulement les outils de production, de réseaux et leur gestion. Elle prend aussi en compte les besoins nouveaux des consommateurs et les problématiques de santé.

Une politique industrielle qui a d'ores et déjà produit des résultats



Électricien responsable, champion de la croissance bas carbone, les émissions de CO₂ d'EDF sont très inférieures à celles des autres producteurs d'électricité.

Depuis 1990, EDF a divisé par trois ses émissions de carbone en France continentale. Acteur engagé durablement et concrètement dans la lutte contre le changement climatique, l'entreprise fournit aujourd'hui en France **une électricité à 97 % sans émission de CO₂**.

Émissions de CO₂ d'EDF

Émissions de CO₂ dues à la production d'électricité et de chaleur

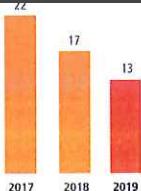
En France continentale le mix énergétique d'EDF affiche une réduction de ses émissions de carbone, qui s'élèvent pour 2019 à **13 g/ kWh, 17 fois moins que la moyenne des principaux électriciens européens**, qui est d'environ **275 grammes par kWh**¹¹.

D'ici 2040, 40 % des nouvelles capacités installées seront renouvelables¹².

¹¹ Source : étude PwC France 2017 (Changement climatique et électricité - Facteur carbone européen - Comparaison des émissions de CO₂ des principaux électriciens européens).

¹² Source : World Energy Outlook.

EDF confirme également son ambition de s'inscrire dans l'objectif de neutralité carbone à l'horizon de 2050.



Un mix original : nucléaire / énergies renouvelables

30 GW
Plan solaire sur 2020-2035



EDF dispose de la première capacité hydraulique européenne et entend accélérer fortement le développement des énergies renouvelables, notamment l'éolien, le solaire et l'hydraulique, en s'appuyant sur son socle nucléaire.

C'est aussi le **1^{er} producteur d'électricité d'origine renouvelable en Europe**.

Le **Plan Solaire** lancé fin 2017 a pour objectif de **développer et construire sur la période 2020-2035, 30 000 MW de projets solaires photovoltaïques en France**, en complément de ses autres activités de développement des énergies renouvelables en France.

Ce projet représente un **investissement total de 25 milliards d'euros**, porté avec des partenaires.

Avec le **plan solaire**, EDF ambitionne ainsi de devenir le **leader du solaire photovoltaïque en France** avec 30 % de parts de marché du secteur entre 2020 et 2035.

Cette ambition est cohérente avec l'objectif gouvernemental de rééquilibrage du mix électrique français à travers le développement massif des renouvelables sur le territoire. Le Plan Solaire d'EDF devrait en outre **permettre la création de plusieurs dizaines de milliers d'emplois en France en période de construction**.

Le plan stockage électrique



EDF veut devenir le leader européen du stockage électrique d'ici 2035

EDF a pour ambition de développer 10 GW de nouveaux moyens de stockage dans le monde d'ici à 2035 en plus des 5 GW déjà exploités. Cette accélération représente un investissement de 8 milliards d'euros sur la période 2018-2035.

Les ambitions d'EDF portent sur l'ensemble des marchés du stockage de l'électricité **au service du bon fonctionnement de l'équilibre du système électrique, des territoires**, des clients entreprises et particuliers.

EDF renforce également sa **capacité de Recherche et Développement** et d'innovation dans le domaine. L'investissement de recherche sur le stockage pour le système électrique est doublé pour atteindre **70 millions d'euros sur la période 2018-2020**

Mobilité électrique



En 2025, la France devrait comptabiliser entre 1,2 et 1,4 millions de véhicules électriques en France, 300 000 utilitaires et 7500 bus. La consommation électrique de ces nouveaux usages devrait représenter à cet horizon près de 5 TWh d'électricité par an, soit 1% de la consommation totale française.

EDF dispose sur son site R&D des Renardières (Seine-et-Marne) d'un **laboratoire dédié à la mobilité électrique**. Le rôle de ce laboratoire est central :

- accroître l'autonomie des véhicules,
- réduire le coût des batteries,
- envisager une seconde vie pour les batteries,
- et contribuer à l'intégration du véhicule électrique dans son environnement (bâtiments, réseau électrique, adaptation aux besoins des utilisateurs, normalisation ...)

EDF a lancé le Plan Mobilité Électrique pour être l'énergéticien leader dans ce domaine dès 2022. Après le lancement du Plan Solaire en décembre 2017 et du Plan Stockage Électrique en mars 2018, ce troisième plan pour la transition énergétique confirme son leadership dans la production d'électricité sans CO₂ et le développement des nouveaux usages électriques.

EDF est déjà un acteur de référence de la mobilité électrique en France, en proposant des offres dédiées qui incluent fourniture d'électricité bas carbone et solutions de charge (5 000 bornes en France).

Les trois objectifs du plan :

- Être le 1er fournisseur en électricité pour véhicules électriques en 2022
- Être le 1er exploitant de réseau de bornes électriques
- Être le leader européen du « smart charging »

La mobilité électrique entraînera une transformation des systèmes électriques car le véhicule électrique est aussi une batterie qui pourra être mise à disposition des réseaux et contribuer à leur équilibre pendant les périodes de forte consommation.

3.6. Les dépenses en faveur de l'environnement

Périmètre concerné

La définition retenue des dépenses de protection de l'environnement est issue de la recommandation du Conseil national de la comptabilité du 21 octobre 2003 (elle-même issue de la recommandation européenne du 30 mai 2001). Les dépenses environnementales sont les dépenses supplémentaires identifiables effectuées en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés ou pourrait occasionner par ses activités, à l'environnement.

Origine des coûts

Ces coûts sont liés, entre autres à :

- l'exploitation nucléaire et à l'aval du cycle du combustible,
- l'élimination des déchets et leur réduction,
- la lutte contre la pollution des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines,
- la préservation de la qualité de l'air et la limitation des gaz à effet de serre,
- la réduction des émissions sonores,
- la protection de la biodiversité et du paysage,
- la déconstruction de centrales.

Trois postes principaux de coûts

L'évaluation porte sur des coûts hors taxes répartis sur trois postes principaux :

- les dépenses d'exploitation (y compris les études relevant de dépenses d'exploitation), hors les dépenses ayant précédemment fait l'objet d'une provision,
- les dépenses d'investissement (y compris les études afférentes),
- les dotations aux provisions (notamment celles liées la protection contre les rayonnements), y compris les charges d'actualisation.

Budget R&D

Le montant global des dépenses de recherche et développement d'EDF inscrit au compte de résultat s'élève à 523 millions d'euros en 2019 (510 millions

d'euros en 2018). En France, EDF consacre environ 18 % des 523 millions d'euros de son budget R&D à la protection de l'environnement. Ces dépenses portent notamment sur la recherche sur l'efficacité énergétique, les usages de l'électricité en substitution à des énergies fossiles, les énergies renouvelables et leur insertion dans le système électrique, le stockage de l'énergie, l'hydrogène décarboné et ses applications pour décarboner l'économie, la ville durable, les impacts locaux du changement climatique et d'autres problématiques environnementales telles que la biodiversité, la qualité de l'eau ou encore la réduction des nuisances.

3.7. Les énergies renouvelables (EnR) chez EDF

Les énergies renouvelables : un enjeu majeur pour le groupe EDF

En cohérence avec la politique énergétique de la France pour les dix prochaines années, EDF fait évoluer son mix énergétique pour **accroître significativement la part des énergies renouvelables**, en complément de l'énergie d'origine nucléaire. EDF entend doubler ses capacités de production en énergies renouvelables à l'horizon 2030.



Hydraulique



Éolien



Photovoltaïque



Biomasse



Énergie marine



Géothermie



Chaleur EnR (en MWth)

Énergie hydraulique

La production d'électricité réalisée par EDF à partir de son parc de **centrales hydrauliques en France** continentale a représenté **39,7 TWh** en 2019 (pompage compris) soit 9 % de sa production totale d'électricité.

L'hydroélectricité est la deuxième source de production électrique derrière le nucléaire et la première source d'électricité renouvelable en France.

Le parc hydraulique d'EDF SA en France continentale comprend 432 centrales à fin 2019 et représente une puissance installée d'environ **20 GW** (hors Outremer et Corse), soit 23 % de la capacité installée du parc d'EDF, pour une énergie productible annuelle d'une quarantaine de térawattheures.

Énergie éolienne



EDF est également leader dans le développement de filières industrielles compétitives, principalement dans l'éolien et le solaire.

L'énergie éolienne connaît aujourd'hui un essor spectaculaire dans le monde. En France, le plan Solaire d'EDF est un programme volontariste en faveur du développement du photovoltaïque avec 30 % de parts de marché visées à l'horizon 2035. L'éolien terrestre représente un parc de **10 MW** (environ 3 à 5 éoliennes) produit une électricité annuelle correspondant aux besoins domestiques d'environ 9 000 personnes.

Énergie solaire

Avec le **plan solaire**, EDF ambitionne de devenir le leader du solaire photovoltaïque en France avec 30 % de parts de marché du secteur entre 2020 et 2035.

À fin 2019, EDF exploite **2 GW** bruts de puissance installée dans l'Hexagone, dont près de 230 MWc bruts en solaire. Pour atteindre ces objectifs, EDF s'est mis en ordre de marche, afin d'identifier des fonciers disponibles et de réaliser des acquisitions ciblées.

Un projet de centrale photovoltaïque est un partenariat de long terme avec l'ensemble des acteurs du territoire (**collectivités**, entreprises, associations, particuliers, etc.). EDF s'engage dans la dynamisation de l'économie locale, en faisant appel aux compétences de proximité et en privilégiant la création d'activité.

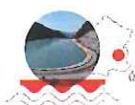
L'ambition d'EDF en termes de capacité nette installée dans l'éolien et le solaire est d'atteindre **18,0 GW fin 2023**.

(en MW)	Hydraulique	Eolien	Photo-voltaïque	Biomasse	Géothermie	Marine	Total
France	20 548	1 503	260	231	1	240	22 783

Capacités installées au 31/12/2019

La preuve par les actes

Les nouveaux moyens développés sont pour l'essentiel l'éolien terrestre, le photovoltaïque, l'hydraulique et l'éolien *offshore*. À ce titre, **le Groupe a renforcé tout au long de l'année 2019 son ancrage dans les énergies renouvelables par le développement de nouveaux projets en France.**

Mise en service du 2^e plus grand chantier hydraulique en France

Dans la centrale hydroélectrique de La Coche (Savoie), la nouvelle STEP (station de transfert d'énergie par pompage) augmente de 20 % (240 MW) la puissance totale du site qui produit désormais l'équivalent de la consommation annuelle de 270 000 habitants.

Cet investissement de 150 millions d'euros confirme la volonté d'EDF de développer les 5 % de gisements hydrauliques encore non exploités en France. Première des énergies renouvelables électriques dans le monde, l'hydraulique fournit aussi un stock d'électricité disponible à tout moment

Renforcement de l'éolien terrestre

En 2019, l'éolien terrestre s'est significativement renforcé avec deux fois plus de projets en développement dans le monde par rapport à 2018, dont notamment 300 MW de projets remportés en Inde et 400 MW au Moyen-Orient, plus de 1 GW en construction aux États-Unis et environ **200 MW mis en service en France**.

Projets majeurs dans l'éolien offshore

EDF a franchi des étapes significatives pour réaliser ses ambitions dans l'éolien en mer. En France, EDF est leader du secteur avec quatre appels d'offres sur sept remportés, dont les parcs au large de Saint-Nazaire et de Dunkerque, soit un peu plus de **2 GW en développement ou en construction**.

Mesures mises en œuvre

En cohérence avec la priorité d'une production bas carbone, EDF soutient la nécessité de mettre en place des mesures **visant au relèvement du prix du CO₂ telles que le principe soutenu par le gouvernement français** d'un corridor de prix pour les quotas européens.

EDF estime que de telles mesures doivent être appliquées à l'ensemble des filières pour être pleinement efficaces. Elles permettent :

- d'orienter les décisions des acteurs industriels et financiers vers les gisements de réduction les moins coûteux, et
- de donner aux actifs non émetteurs leur pleine valeur.

Investissements

Le Groupe EDF a décidé de soutenir **ses investissements dans les énergies renouvelables tant en France qu'à l'international, en allouant plus de 2 milliards d'euros bruts par an au renouvelable sur la période 2017-2020.**

3.8. EDF et la biodiversité**Lancer une approche positive de la biodiversité**

Avec AMBITION 2030, EDF veut aller plus loin dans son approche de la biodiversité et développer une approche positive de celle-ci :

- en comprenant ce qu'elle peut faire de mieux, et
- en évitant au maximum des dommages irréversibles sur la nature.

EDF ne souhaite pas se limiter à une approche défensive de la biodiversité, uniquement centrée sur la réduction des impacts de ses activités industrielles sur les écosystèmes.

La plupart des installations industrielles d'EDF, centrales, barrages, éoliennes, lignes électriques..., sont situées dans ou à proximité de zones naturelles. Elles ont un impact sur la faune et la flore environnante.

EDF a rejoint l'initiative française *act4nature* lancée par Entreprise pour l'environnement (ApE) qui regroupe 65 entreprises soucieuses de préserver et restaurer la biodiversité, là où leurs activités ont des impacts sur les écosystèmes naturels. Ainsi depuis 2017, EDF s'est engagé à évaluer la sensibilité écologique des lieux où sont implantés tous ses sites industriels. Cette évaluation concerne également les projets en développement. Pour les aires les plus sensibles, **EDF met en place les actions appropriées pour protéger et renforcer la biodiversité**. Elle veille à mettre en œuvre ces actions en étroite relation avec les parties prenantes externes : autorités publiques, ONG, associations et institutions scientifiques, etc.

En France, le programme EDF est reconnu « Stratégie nationale pour la biodiversité »

EDF est gestionnaire de près de 40 000 hectares de terrains et 50 000 hectares de retenues d'eau, souvent implantés dans, ou à proximité, de zones protégées.

En octobre 2014, son *programme spécifique d'actions 2014-2017* a été « reconnu SNB » (Stratégie nationale pour la biodiversité) par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Depuis, EDF **réalise régulièrement des inventaires** de la faune et de la flore sur ses sites de production, avec pour même objectif de :

- limiter l'artificialisation des sols,
- lancer un programme de recherche dédié à l'écologie terrestre,
- intégrer les enjeux de la continuité écologique au titre de la trame bleue,
- développer le projet d'opérateur expérimental de compensation.

Ces inventaires, réalisés par des agences externes, sont le préalable indispensable à une connaissance plus fine des enjeux locaux en matière de biodiversité.

Des partenaires pour agir

EDF a besoin du monde associatif et scientifique pour mener ses projets sur la biodiversité. En France, l'entreprise a mis en place, dans la durée, une politique de partenariats, qui porte sur 4 axes :

- la qualité écologique et la gestion du foncier,
- la limitation des impacts sur l'environnement,
- la transformation des pratiques professionnelles et l'appui à la réflexion stratégique,
- la formation/sensibilisation des salariés et du grand public.

3.9. RSE : EDF passe à la vitesse supérieure

EDF signe l'accord mondial d'employeur responsable

EMPLOYEUR RESPONSABLE



Le 29 mai 2018, au siège de l'Organisation Internationale du Travail à Genève, et en présence de Guy Ryder, le Directeur général de l'OIT, Jean-Bernard Lévy,

Président Directeur Général du **Groupe EDF**, a signé un nouvel accord mondial d'employeur responsable, couvrant les droits humains et sociaux.

Cet accord concerne l'ensemble des activités d'EDF dans 24 pays, en conformité avec les conventions internationales du travail. Il vise ainsi à garantir le développement d'un socle social commun aux 160 000 salariés du Groupe et à consolider le dialogue social international.

Ce nouvel accord Groupe vient remplacer un précédent accord sur la responsabilité sociale et environnementale d'EDF signé en 2005 et renouvelé en 2009. EDF était alors l'une des premières multinationales à se doter d'un tel dispositif. L'objectif de ce nouveau texte est d'intégrer de nouvelles exigences sociales

pour les salariés, et d'accompagner le développement international d'EDF, en cohérence avec les valeurs de service public de l'entreprise. **Il est complémentaire des 6 objectifs de responsabilité d'entreprise d'EDF en faveur de la transition énergétique et de la stratégie du Groupe Cap 2030.** La mise en application de l'accord sera garantie par un comité de suivi mondial.

RSE : les excellents résultats du rating AFNOR



En 2018, les résultats du rating AFNOR en matière de RSE attribuent à EDF la note de 98 sur 100, soit la même note qu'en 2017, confirmant ainsi l'engagement fort d'EDF en la matière mais également de la qualité des résultats obtenus (progression de 7 points par rapport à 2016 : 91/100) et de 13 points par rapport à 2015 : 85/100).

EDF se situe ainsi largement au-dessus de la moyenne du secteur « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » (65,7/100).

3.10. EDF titulaire du « GC Advanced » du Pacte Mondial de l'ONU

Qu'est-ce que le Pacte Mondial ?



Le Pacte mondial, ou Global Compact en anglais, **est une initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, ou encore à la prise en compte des questions environnementales.** Bien que ciblant essentiellement le monde de l'entreprise, le Pacte mondial encourage également la participation de la société civile, des organisations professionnelles, des gouvernements, des organismes des Nations unies, des universités et de toute autre organisation.

La signature du Pacte mondial est une démarche volontaire de la part de l'entreprise. Les entreprises adhérentes s'engagent à progresser chaque année dans chacun des 4 thèmes du Pacte mondial et doivent remettre un rapport annuel appelé Communication sur le Progrès (COP) expliquant les progrès qu'elles ont réalisés.

Les 10 principes universels du Pacte Mondial

Les 10 principes universels du Pacte Mondial sont les suivants :

- Respecter et promouvoir la protection internationale des droits de l'Homme par l'intermédiaire de sa sphère d'influence.
- S'assurer que l'entreprise n'est pas complice d'atteintes aux droits de l'Homme.
- Promouvoir la liberté d'association et lui reconnaître le droit à la négociation collective.
- Éliminer toutes formes de travail forcé.
- Abolir de manière effective le travail des enfants.
- Éliminer toutes formes de discriminations.
- **Adopter une attitude préventive face aux enjeux environnementaux.**
- **Mener des initiatives pour promouvoir une meilleure prise en compte de l'environnement.**
- **Encourager le développement et la diffusion des technologies préservant l'environnement.**
- Lutter contre toute forme de corruption.

EDF a obtenu le niveau GC Advanced

Engagé dans le Global Compact des Nations Unies depuis 2001, EDF publie chaque année une Communication sur le Progrès (COP) au niveau « advanced » depuis 2012.

Type d'organisation :
Entreprise (+ 500 salariés)

COMMUNICATION

Statut :
Actif

Secteur d'activité :
Électricité

Niveau de différenciation :
GC Advanced

Nombre d'employés :
159 740

Prochaine communication attendue :
31/07/2020

Ville :
Paris (75)

Le Pacte mondial, ou Global Compact en anglais, **est une initiative des Nations unies** lancée en 2000 **visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, ou encore à la prise en compte des questions environnementales.**

Le niveau « GC Advanced » est **le plus haut niveau de différenciation du Global Compact des Nations Unies**. Il vise à créer un standard élevé en matière de performance RSE et encourage à la transparence.

Les entreprises ayant obtenu le GC Advanced ont démontré qu'elles ont adopté un éventail de bonnes pratiques sur des thématiques diverses telles que la stratégie RSE, la gouvernance, la lutte contre la corruption, l'environnement, les droits de l'Homme, le soutien aux objectifs de l'ONU, etc.

Le niveau « GC Advanced » fournit ainsi un **cadre de référence en matière de performance RSE aux entreprises** qui l'obtiennent ainsi qu'à leurs partenaires et clients.

AR PREFECTURE
016-251600060-20201118-2020ACC502-AU
Reçu le 20/11/2020

CONTRAT ENEDIS - EDF



Contrat GRD-F V7.0

CONTRAT Enedis / ELECTRICITE DE FRANCE



relatif à l'accès au Réseau Public de Distribution, à son utilisation et à l'échange de données pour les Points de Connexion en Contrat Unique



ENTRE

ELECTRICITE DE FRANCE (EDF), société anonyme au capital de 1 054 568 341,50 euros, dont le siège social est sis 22-30, avenue de Wagram 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 444 608 442, représentée par Monsieur Jean-Bernard LEVY, Président Directeur Général, dûment habilité à cet effet, ci-après dénommée le Fournisseur,

Fait en double exemplaire, relié par le procédé Assemblact R.C. empêchant toute substitution ou addition et signé seulement à la dernière page.

D'UNE PART,

ET



Enedis, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est sis 34 place des Corolles, 92079 PARIS LA DEFENSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre 444 608 442, représentée par Monsieur Philippe MONLOUBOU, Président du Directoire, dûment habilité à cet effet, ci-après dénommée Enedis,

D'AUTRE PART,

ci-après dénommés collectivement "les Parties"

Page : 1/70

Enedis - Tour Enedis
34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
enedis.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 euros
R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis est certifié ISO 14001 pour l'environnement

© Copyright Enedis 2017



AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020



Contrat GRD-F V7.0

13. Signatures

En conséquence de ce qui précède, les Parties ont signé le présent contrat aux dates figurant ci-dessous, avec effet au 1^{er} février 2017.

Fait en deux exemplaires, dont un exemplaire est remis à chaque Partie, reliés par le procédé Assemblage RC empêchant toute substitution ou addition et signés seulement à cette page. Une copie du présent contrat est également adressée par Enedis à la CRE conformément aux dispositions de l'article L111-91 du code de l'énergie.

Fait à : Paris

Fait à : Paris

Le

Le : 30/01/2017

Enedis

ELECTRICITE DE France (EDF)

Tour Enedis

22-30 avenue de Wagram

34, place des Corolles

75008 PARIS

92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Monsieur Jean-Bernard LEVY

Monsieur Philippe MONLOUBOU

Président du Directoire :

(signature et cachet commercial)

Président Directeur Général

(signature et cachet commercial)

Enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Tour Enedis
34 place des Corolles
92079 Paris la Défense Cedex
Groupe EDF
Capitale : 270.037 € Brutt
Capital social : 444.608.442
SIREN : 401 027 261

Page : 707



AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020



ATTESTATION DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS

EDF atteste par la présente que les références de livraisons et de prestations présentées dans le présent dossier correspondent à des contrats de fourniture conclus entre EDF et les destinataires indiqués.

Fait le 30/09/2020, à Tours

Anne-Marie BEILLON

Responsable pôle ventes entreprises et collectivités

lu et approuvé,

Direction Commerce Grand Centre
Direction Vente, Territoires et Solutions Énergétiques
PÔLE VENTES
71, Avenue Édouard Michelin - B.P. 50608
37206 TOURS CEDEX 3
EDF S.A. capital 1 505 133 638 € - 552 081 317 RCS Par

RÉFÉRENCES COMMERCIALES ÉLECTRICITÉ D'EDF

Vous trouverez ci-après quelques-unes de nos références commerciales d'EDF en marché public :

Secteur d'activité	Client	Période du marché	Montant (k€/HT) ou Volume
 Collectivités Territoriales	Fédération Départementale de l'Énergie du Pas de Calais - FDE 62	Novembre 2019 – Décembre 2022	190 GWh/an
	Aménagement Des Coteaux De Gascogne - CACG	Janvier 2019 à Décembre 2021	110 GWh/an
	Nantes Métropole et CARENE communauté d'agglomération de Saint Nazaire	Janvier 2019 à décembre2021	50,5 GWh/an
	Région Pays de la Loire	Janvier 2019 à décembre2021	45 GWh/an
	Union des Secteurs d'Énergie du département de l'Aisne - USED A	Janvier 2020- décembre 2021	45 GWh/an
	Rennes Métropole et ville de Rennes	Janvier 2019 à décembre2020	36 GWh/an
	Métropole du Grand Dijon	Janvier 2019 à Décembre 2021	23 GWh/an
	Conseil Départemental Loire	Janvier 2019 à Décembre 2021	25 GWh/an
	Ville de Nîmes	Décembre 2019 à Novembre 2021	19,4 GWh/an
	Agglomération D'Agen	Janvier 2019 à Décembre 2021	16,6 GWh/an
	CA de Brive la Gaillarde	Janvier 2020 à Décembre 2021	16,4 GWh/an
	Communauté Urbaine de Dunkerque - CUD	Janvier 2019 à Décembre 2021	15 GWh/an
	Conseil départemental d'Indre-et-Loire	Novembre 2019 à Mai 2021	14 GWh/an
	Conseil Départemental de Charente	Janvier 2019 à Décembre 2020	8,6 GWh/an
	Conseil Départemental de Corrèze	Janvier 2020 à Juin 2021	7,5 GWh/an
	Ville de Saintes	Décembre 2019 à Juin 2021	10 GWh/an
	Communauté d'Agglomération du Grand Avignon	Janvier 2019 à Janvier 2021	7 GWh/an
	CA St Louis Agglomération	Janvier 2019 à Décembre 2020	6,7 GWh/an
	CA Alès Agglomération	Février 2020 à Janvier 2021	6 GWh/an
	Département du Maine et Loire	Novembre 2019 à Octobre 2021	5,8 GWh/an
	Ville de Cognac	Juillet 2018 à Juin 2020	5,4 GWh/an
	Caisse Des Écoles Du 20ème	Janvier 2019 à Décembre 2021	5 GWh/an
	Corbeil Essonne	Janvier 2018 à Avril 2020	4,87 GWh/an
	Ville de Saint Malo	Janvier 2020 à Décembre 2020	4,8 GWh
	Ville de la Flèche et CC du Pays Fléchois	Janvier 2020 à Décembre 2021	3,7 GWh/an
	Conseil Départemental de Lozère	Janvier 2019 à Décembre 2020	2,9 GWh/an
	Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Denaisis - SIAD	Juillet 2019 à Juin 2022	1,8 GWh
	Ville de Castelsarrasin	Janvier 2019 à Décembre 2021	1,1 GWh/an
	Ville de Sablé sur Sarthe et CC de Sablé sur Sarthe	Novembre 2019 à Octobre 2021	1,1 GWh/an

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

 Groupements	Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication - SIPPEREC	Janvier 2018 à Décembre 2020	600 GWh/an
	Union des groupements d'achats publics UGAP	Janvier 2019 à Décembre 2021	470 GWh/an
	Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde -SDEEG	Janvier 2020 à Décembre 2022	330 GWh/an
	Approlys Centr'Achats	Janvier 2019 à Décembre 2021	176 GWh/an
	Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication - SIPPEREC	Janvier 2020 à Décembre 2022	126 GWh/an
	Fédération Départementale Énergie de la Somme - FDE 80	Juillet 2018 à Décembre 2020	110 GWh/an
	Région Normandie	Janvier 2020 à Décembre 2021	104 GWh/an
	Syndicat Morbihan Énergies	Janvier 2021 à Décembre 2022	102 GWh/an
	Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée - SyDEV	Janvier 2018 à Décembre 2020	96 GWh/an
	Syndicat Départemental de la Manche _ SDEM 50	Janvier 2020 à Décembre 2022	95 GWh/an
	Syndicat Départemental de Loire Atlantique	Janvier 2021 à Décembre 2023	77 GWh
	Syndicat Départemental d'Énergies du Finistère	Janvier 2020 à Décembre 2022	70 GWh/an
	Territoire d'énergie Mayenne – TE 53	Janvier 2019 à décembre 2021	55 GWh/an
	Grand Angoulême	Janvier 2020 à Décembre 2022	45 GWh/an
	Territoire d'énergie ORNE	Janvier 2020 à décembre 2021	27 GWh
	Syndicat Morbihan Énergies	Novembre 2019 à Décembre 2020	15,7 GWh/an
	Cherbourg en Cotentin	Janvier 2020 à Décembre 2022	12 GWh/an
	Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre - SIECF	Janvier 2019 à Décembre 2021	11,2 GWh/an
	Syndicat Intercommunal D'Électrification Du Médoc	Janvier 2019 à Décembre 2021	4,21GWh/an
	Groupement de Mende	Janvier 2019 à Décembre 2021	2,8 GWh/an

 Bailleurs Sociaux	Régie Immobilière de la Ville de Paris – RIVP ; Habitat Social Français – HSF ; Hénéo	Janvier 2020 à Décembre 2022	58 GWh/an
	SEM de la Ville de St Ouen	Janvier 2019 à Décembre 2021	24 GWh
	CDC Habitat Social - EFIDIS	Janvier 2019 à Décembre 2020	21 GWh/an
	Groupement Habitat Réuni	Janvier 2019 à Décembre 2020	18 GWh/an
	Société Seine Saint Denis Habitat - SSDH	Octobre 2019 à septembre 2020	15 GWh/an
	In'LI	Janvier 2020 à Juin 2020	7 GWh/an
	GIE Arcade Antin Résidences	Janvier 2019 à Décembre 2020	5,9 GWh/an
	La Semise	Janvier 2019 à Décembre 2021	4,5 GWh/an
	Immobilière PODELIHA	Janvier 2019 à Décembre 2021	2,64 GWh/an
	Immobilière Atlantic Aménagement	Janvier 2019 à Décembre 2021	1,9 GWh/an
	La Nantaise d'Habitations	Janvier 2020 à Décembre 2022	1,84 GWh/an
	Sia Habitat	Janvier 2020 à Décembre 2021	1,5 GWh/an
	Saint-Junien Habitat	Janvier 2020 à Décembre 2020	0,5 GWh/an
	Lille Métropole Habitat - LMH	Mars 2018 à Mars 2020	3 100 k€
	Partenord Habitat	Janvier 2019 à Décembre 2021	261 k€

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

Autres	Direction des Achats de l'État - DAE	Janvier 2020 à Décembre 2021	2092 GWh/an
	Ministère des armées	Janvier 2020 à décembre 2020	1021 GWh/an
	Ministère des armées	Janvier 2020 à décembre 2021	26 GWh/an
	SEML HELIOPARC Pau Pyrénées	Janvier 2019 à Décembre 2020	2,78 GWh/an
	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne	Janvier 2019 à Décembre 2021	0,88 GWh

 Transports Aéroports Ports	Aéroport de Nice-Côte d'Azur	Janvier 2018 à Décembre 2020	141 GWh
	Transports Agglo de Montpellier - TAM	Janvier 2019 à Décembre 2020	33 GWh
	Société d'Exploitation des Ports du Détrroit (Calais- Boulogne / Mer) - SEPD	Janvier 2019 à Décembre 2021	20 GWh
	Grand Port Maritime de Dunkerque - GPMD	Janvier 2019 à Décembre 2021	12 GWh
	Transports en commun de l'agglomération Mancelle	Janvier 2019 à décembre 2020	8,9 GWh
	Grand Port Maritime de Nantes	Janvier 2020 à Décembre 2021	8,7 GWh
	Aéroport De Bergerac - CCI DORDOGNE	Janvier 2019 à Décembre 2021	778 MWh/an
	Aéroport De Bordeaux Mérignac	Janvier 2020 à Décembre 2020	456 MWh/an
	TISSEO (Toulouse agglo)	Janvier 2020 à Décembre 2020	4 300 k€

Stations de ski	Groupement de Commandes des Stations Associées - GCSA 65	Novembre 2017 à Octobre 2020	1 000 k€
------------------------	--	------------------------------	----------

 Eaux et Irrigants	Régie des Eaux de la Charente-Maritime – RESE	Janvier 2020 à Décembre 2021	30 GWh/an
	Syndicat Départemental des Collectivités Irrigantes de Lot et Garonne - SDCI 47	Janvier 2019 à Décembre 2020	27 GWh/an
	Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Basse Vallée de l'Ariège	Janvier 2019 à Décembre 2020	9,8 GWh/an
	SPL Eaux Barousse Comminges Save	Janvier 2018 à Décembre 2020	3,4 GWh/an

 Santé	Réseau des Acheteurs Hospitaliers - RESAH	Janvier 2019 à Décembre 2020	630 GWh/an
	Réseau des Acheteurs Hospitaliers - RESAH	Janvier 2021 à décembre 2021	394 GWh/an
	Union des Hôpitaux pour les Achats UniHA	Janvier 2019 à Décembre 2020	350 GWh/an
	Réseau des Acheteurs Hospitaliers - RESAH	Janvier 2020 à décembre 2022	24 GWh/an
	Centre Hospitalier Duchenne Boulogne sur Mer	Janvier 2019 à Octobre 2021	16 GWh/an
	Centre Hospitalier de CALAIS	Novembre 2018 à Octobre 2021	11 GWh/an
	Centre Hospitalier de St Amand Montrond	Janvier 2020 à Décembre 2021	3,6 GWh/an
	Centre Hospitalier d'Eygurande	Janvier 2019 à décembre 2021	1,3 GWh/an
	EHPAD de Villecante	Mai 2019 à Avril 2022	630 MWh/an

 Universités	Université de Tours	Mars 2019 à Décembre 2020	13 GWh/an
	École Centrale Nantes	Octobre 2019 à Septembre 2022	3,48 GWh/an
	École d'architecture de Nantes	Janvier 2019 à Décembre 2021	0,79 MWh/an

DÉLÉGATION DE POUVOIRS RÉGION GRAND CENTRE

DELEGATION DE POUVOIRS ET DE RESPONSABILITES AU
RESPONSABLE DEVELOPPEMENT DES VENTES DE LA DIRECTION VENTE,
SOLUTIONS ENERGETIQUES DE LA DIRECTION COMMERCIALE REGIONALE
GRAND CENTRE

Vous avez été nommée :

Responsable Développement des Ventes

de la Direction Commerciale Régionale GRAND CENTRE.

Pour l'exercice de ces missions, je vous délègue les pouvoirs suivants dans le respect, pour ce qui concerne votre domaine, des dispositions législatives et réglementaires et des procédures applicables à EDF et notamment celles concernant le budget, les achats, les investissements et la sécurité des systèmes d'information ainsi que la sécurité du patrimoine immatériel :

1. Concernant le fonctionnement général des services :

Prendre toute décision individuelle relative à la gestion courante du personnel placé sous votre autorité¹.

Sous réserve des pouvoirs spécifiques attribués par ailleurs, et notamment au chef d'établissement « siège », protéger la santé et assurer la sécurité, de façon permanente et effective, des personnels d'EDF et d'une manière générale, de toute personne présente dans l'enceinte de nos locaux ou des dépendances de ceux-ci. A ce titre, prendre toute disposition nécessaire et donner toute instruction qui s'impose aux fins que soit respectée la réglementation applicable en matière de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.

2. Concernant les pouvoirs d'action en justice

Signer toutes transactions au sens des articles 2044 et suivants du Code Civil pour les activités des marchés placés sous votre autorité :

- à ce titre, accorder un geste transactionnel permettant de mettre fin à un litige né ou à naître, en dehors des créances impayées, dans la limite de 10 k€ ;
- et, avec l'accord du Directeur Juridique Régional ou de l'un de ses délégués pour les montants supérieurs à 3 k€, accorder un échelonnement d'un montant maxi échelonné de 50 K€ dans le respect des règles en matière de gestes transactionnels.

3. Concernant les fonctions de représentation

Pas de délégation.

4. Concernant le patrimoine mobilier

En lien avec le Secrétaire Général d'EDF, prendre toute mesure en vue de développer et protéger la propriété intellectuelle d'EDF.

5. Concernant les concessions de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés pour la Direction Commerce sur le territoire Métropolitain Continental

Pas de délégation.

¹ Validation des frais, congés, déplacements, ordres de mission

6. Concernant les accords commerciaux

Dans la limite d'un plafond de 4 M€ par opération,

- Négocier et signer
 - tout contrat d'achat, de vente, d'échange d'énergie, de produits liés à l'énergie et d'opérations ou d'études (limité aux ventes d'étude) s'y rapportant, au besoin en partenariat, notamment dans le cadre d'activité de commercialisation ;
 - tout contrat relatif à l'accès aux réseaux de transport et de distribution.

Toutefois par dérogation à ce qui précède :

- Pour les contrats de vente d'électricité, le plafond est fixé à 0,1 TWh par opération,
 - Pour les contrats de vente de gaz, le plafond est fixé à 0,5 TWh,
 - Pour les contrats de fourniture de prestation de services et d'offres accompagnant la fourniture d'énergie, et pour les instruments financiers à terme portant sur l'énergie accompagnant la fourniture d'énergie, le plafond est fixé à 0,1 Millions d'euros par opération².
- Répondre à tout appel d'offres, dans la limite des plafonds précisés ci-dessus, seul ou en groupement, faire tous actes à cet effet et signer tous accord s'y rapportant.

7. Concernant la mise en œuvre des politiques et mesures visant à la protection de l'environnement et à la maîtrise de la demande d'énergie

Dans la limite d'un plafond de 0,1 M€ par opération, et dans la limite des seuils unitaires de la politique commerciale et sa déclinaison en région. Toute dérogation sera soumise à la validation préalable du Directeur Commercial Régional ou Directeur Commercial Régional Délégué :

- Négocier et signer tout contrat d'achat, de vente, d'échange, de prêt, de négoce, de partenariat, développer toute offre ou prestations de services connexes, dans le cadre d'activités de commercialisation ou de négoce relatives, notamment, aux quotas d'émission de gaz à effet de serre, aux certificats d'économie d'énergies et aux certificats verts; engager les dépenses afférentes à ces contrats
- Négocier tous contrats portant sur la maîtrise de la demande d'énergie favorisant la collecte de certificats d'économie d'énergie (CEE), en particulier tous contrats de partenariat; engager les dépenses afférentes à ces contrats ;

8. Concernant les achats généraux (c'est-à-dire autres que ceux visés aux articles 6 et 7 ci-dessus)

Les montants de la délégation de signature sont définis dans le synoptique des délégations concernant les achats généraux.

9. Concernant les actions de parrainage ou partenariat

Après accord préalable du Directeur Commercial Régional ou Directeur Commercial Régional Délégué selon le plan d'action de partenariat validé en Codir, concernant les partenariats au sens de la procédure Groupe en vigueur, qui incluent des actions de mécénat et parrainage :

- Dans la limite d'un plafond de 20 000 euros par opération, négocier tous contrats de partenariat ;
- S'agissant des opérations de partenariat d'un montant supérieur à 20 000 euros et dans la limite d'un plafond de 100 000 euros par opération, négocier tous contrats dans le respect de la procédure Groupe en vigueur ;
- Faire tous actes d'exécution des contrats visés au présent paragraphe; engager les dépenses afférentes.

² Hors contrats de service EE faisant appel aux ressources d'expertise.

La signature des contrats, conventions relevant de la prérogative du Directeur Commercial Régional ou de son délégué.

En dehors des opérations visées ci-dessus, le versement de cotisations et participations à toutes associations relève du Directeur Commercial Régional ou de son délégué.

10. Concernant le domaine financier :

Dans la limite de vos attributions, et pour une malle portefeuille client France sur l'ensemble du segment Petites Entreprises et Collectivités (PEC) en incluant les SGI,

- payer toutes sommes dues par EDF et exiger toutes sommes dues à EDF à quelque titre que ce soit ; faire tous actes à cet effet hors remboursements et passages à perte ;
- Faire tous actes en vue du recouvrement amiable des créances dues à EDF ; le cas échéant, décider d'abandonner tout ou partie des dites créances jusqu'à un montant maximum de 3 000 euros par opération.

11. Concernant la désignation des mandataires sociaux

Pas de délégation.

Dans l'hypothèse où l'un des plafonds par opération prévus dans la présente délégation serait dépassé en raison de la conclusion d'un ou plusieurs avenants, la signature du ou desdits avenants sera soumise pour accord préalable au Directeur Commercial Grand Centre.

D'une façon générale et aux effets ci-dessus :

- Faire le nécessaire ;
- Subdéléguer une partie de vos pouvoirs à vos collaborateurs, ceci avec ou sans faculté de subdélégation, en veillant à ce que ceux-ci n'agissent que dans l'intérêt social d'EDF, déléguer votre signature ;
- Désigner l'un de vos collaborateurs, qui bénéficiera à minima d'une délégation de signature pour vous remplacer en cas d'absence ou d'empêchement.

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

Je vous rappelle les devoirs et responsabilités qui vous incumbent en contrepartie de ces pouvoirs :

- Me tenir informée périodiquement et aussi souvent que nécessaire de l'exécution des tâches accomplies en vertu de la présente délégation de pouvoirs ;
- Vous tenir informée et veiller au respect des lois et réglementations de tous ordres applicables aux activités relevant de vos attributions, et notamment prendre toutes dispositions et donner toutes instructions qui s'imposent aux fins que soient respectées la législation et la réglementation relative à la protection de l'environnement ;
- Veiller au respect de la charte éthique et des valeurs du Groupe ;
- Veiller au respect des règles de sécurité du patrimoine, corruption et fraude, faire appliquer la politique éthique et conformité et le règlement intérieur de l'entité ;
- Vous assurer de la connaissance et du respect de ces règles par vos collaborateurs.

L'exercice des pouvoirs dévolus au titre de la présente délégation est susceptible d'engager votre responsabilité, et notamment votre responsabilité pénale à titre personnel, lorsque des sanctions de cette nature sont prévues par les réglementations applicables.

Fait en deux exemplaires, à Tours, le

Le Directeur Vente et Solutions Energétiques de la
Direction Commerciale Régionale Grand Centre (1)

*Bon pour délégation de pouvoirs
et de responsabilités*

Magali MARTIN

La Responsable Développement des Ventes de la
DVSE Grand Centre (2)

*Bon pour acceptation de
pouvoirs et responsabilités*

Anne-Marie BEILLON

(1) Faire précédé la signature de la mention « Bon pour délégation de pouvoirs et de responsabilités »
✓ (2) Faire précédé la signature de la mention « Bon pour acceptation de pouvoirs et de responsabilités »

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/10/2020

BORDEREAU DE CONTRÔLE D'UN PLI DÉMATÉRIALISÉ

**Vérification de la liste des pièces déposées, et de leur signature
sous réserve du contenu des dossiers compressés par le candidat, à vérifier par vos
soins.**

Consultation	
Acheteur	Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16)
Remise limite	30/09/2020 à 12h00
Référence	2020-AC-C5-01
Objet	Fourniture et acheminement d'électricité : Segment C5
Signature	facultative
Candidat	EDF-DCTS GrandCentre

**AUCUNE ANOMALIE
RENCONTRÉE**

Dossier	Fichier	Octets	Signataire	Autorité de certification (AC)	Dates de validité	Signé le	Type	Validité
Candidature	Dossier de candidature SDEG16.pdf	6 681 118	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h24	CAdES	OK
Offre	012_RC_AO_Elec_C5_Annexe_2_BPU.pdf	447 644	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h25	CAdES	OK
Offre	012_RC_AO_Elec_C5_Annexe_2_BPU.xlsx	148 897	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h25	CAdES	OK
Offre	020-Conv.AC-AO Elec-C5-Convention AC.pdf	792 264	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h25	CAdES	OK
Offre	021-Conv.AC-AO Elec-C5-Annexe 1-Liste membres et comptables assignataires.pdf	282 496	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h25	CAdES	OK
Offre	022-Conv.AC-AO Elec-C5-Annexe 2-Liste des PDL.xlsx	814 058	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h25	CAdES	OK
Offre	023-Conv.AC-AO Elec-C5-Annexe 3.xls	1 447 424	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h25	CAdES	OK
Offre	MT SDEG16 C5 .pdf	7 354 382	ELECTRICITE DE FRANCE Olivier CHASTANET	ChamberSign France ChamberSign France - AC 2 étoiles	Du 15/07/2019 Au 15/07/2022	28/09/2020 à 17h25	CAdES	OK

Code des anomalies les plus fréquentes :

AR PREFECTURE

016-251600060-20201118-2020ACC502-AU

Reçu le 20/11/2020

Signature non détectée.

Signature invalide.

Signature valide mais certificat du signataire non reconnu pour les marchés publics.

Signature invalide : certificat autosigné.

Signature invalide : un des certificats de la chaîne de certification est expiré.

Signature invalide : certificat PRIS (invalide depuis le 18/05/2013).

Signature invalide : certificat non valide pour les marchés publics.

Signature invalide : certificat délivré par AWS.

Signature invalide : les données signées sont corrompues.

Signature non reconnue par AWS-Achat.

102

103

104

105

106

107

108

109

110

Co-traitance : dans le cas de co-traitance, ou sous-traitance, il est possible qu'un document soit signé plusieurs fois, dans ce cas le même document sera listé autant de fois qu'il est signé, afin de pouvoir vous donner le détail de chaque signature.

Bordereau de contrôle produit et signé par AWS-Achat le 28/09/2020 à 17h25.

L'intégrité de ce bordereau est assurée par sa signature portant le même nom, avec l'extension ".p7s". Pour être valable ce bordereau ne doit pas être séparé de sa signature